

AFFAIRES

LES LUNDIS DE L'ENTREPRISE

La nouvelle frontière pour le commerce canado-américain s'établit aujourd'hui Les camionneurs non conformes refoulés?

ISABELLE DAMPHOUSSE

Ce que la communauté exportatrice redoutait est maintenant devenu réalité. Ce matin, les camionneurs qui ne sont pas conformes aux exigences des douanes américaines pourraient se voir refuser l'accès au pays de l'Oncle Sam à certains postes frontaliers.

Pour certains, cela va être une histoire d'horreur. Toutefois, la plupart des exportateurs devraient être prêts puisque cela fait déjà quelques temps qu'ils sont informés que la nouvelle frontière intelligente entre le Canada et les États-Unis va devenir une réalité. La journée d'aujourd'hui est un

tournant vers l'établissement d'une frontière intelligente entre le Canada et les États-Unis.

Les camionneurs qui n'auront pas envoyé l'information sur leur cargaison à l'avance par voie électronique aux agents des douanes américaines devront rebrousser chemin à certains postes frontaliers. À compter du 14 janvier 2005, tous les postes frontaliers appliqueront cette exigence.

Ces nouvelles règles vont faire migrer le commerce qui transite à la frontière par camions dans un environnement commercial électronique, pour créer la frontière intelligente. Le but de cet environnement est de faciliter le commerce à la frontière tout en empêchant les cargaisons présentant des risques élevés d'entrer aux

États-Unis. Les informations envoyées doivent être précises afin que les agents douaniers puissent reconnaître les cargaisons à risques.

Les nouvelles exigences émanent du Trade Act de 2002. En vertu de cette législation, le U.S. Customs & Border Protection (CBP), l'équivalent américain de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), doit exiger de tous les cargos qui arrivent ou partent des États-Unis par l'air, par terre ou par mer, d'envoyer à l'avance l'information sur le contenu de leur cargaison.

Le Canada travaille en collaboration avec les États-Unis sur ce plan d'action; cependant le plan d'action canadien est différent de celui des américains.

« On travaille sur ces mêmes principes, mais selon un calendrier de mise en oeuvre un peu différent », dit Dominique McNeely, aux affaires publiques de l'Agence des services frontaliers du Canada.

L'ambitieux projet de frontière intelligente inquiète les exportateurs. « À la suite des réunions que j'ai eu cette semaine avec notre courtier et la douane américaine, il a été dit que ce sont de très gros changements qui ne se sont pas vus depuis des années, dit Christiane Lemieux, directrice de l'exploitation internationale chez Cascades, et c'est très inquiétant pour la communauté exportatrice et même pour les transporteurs. »

Les conséquences de ces change-

ments ont été évaluées par le CBP américain.

Dans un document intitulé « Regulatory Impact Analysis Advanced Electronic Filing Rule », le CBP reconnaît que ces changements vont être difficiles pour les petites entreprises qui n'ont pas les ressources nécessaires pour faire affaire avec les agences des douanes américaines et canadiennes.

L'environnement électronique a été conçu pour s'adresser à deux clientèles différentes : les petites et les grandes entreprises.

► Voir CAMIONNEURS en page 2

AUTRE TEXTE

Les victimes de ces changements, page 2

AUJOURD'HUI

Nouveaux symboles boursiers

Pas moins de 20 compagnies auront un nouveau symbole cette semaine à la Bourse de Toronto.

PAGE 2

PME bien assise

D'une simple PME de rembourrage comptant trois employés en 1963, M. Gérard Nadeau est aujourd'hui à la tête d'un fabricant de sièges qui emploie 850 personnes et dont le chiffre d'affaires frise les 80 millions.

PAGE 3

Place au regroupement

Aujourd'hui, à Québec, au cours de l'assemblée annuelle de l'Association des restaurateurs du Québec (ARQ), des experts vont expliquer à leur auditoire comment des groupes, avec des dizaines de bannières, arrivent à prospérer, aux États-Unis et en Europe, grâce à la mise en commun de leurs compétences.

PAGE 4

Pénurie de main-d'oeuvre

On trouve à la tonne des emplois dans les secteurs de l'agriculture, de l'alimentation et des pêches. C'est plutôt la main-d'oeuvre qui fait terriblement défaut.

PAGE 5

Chute du mur de Berlin: le bilan économique

L'Allemagne de l'Est vie essentiellement aux crochets de l'Ouest, dont les paiements de transfert pèsent lourd sur les finances publiques de l'Allemagne unifiée, résume Michèle Boisvert.

PAGE 6

LE CHIFFRE DU JOUR

3,4%

Les transferts fédéraux versés au gouvernement québécois ont représenté 3,4 % du PIB du Québec en 2002, ce qui a été le plus petit pourcentage des 20 dernières années. Dans l'ensemble du Canada, les paiements de transfert ont représenté 2,9 % du PIB des provinces en 2002. Dans l'Atlantique, ces paiements représentent plus de 8 % de l'économie régionale.

Source: Institut de la statistique du Québec



PHOTO MICHEL GRAVEL, LA PRESSE

Denis Morin, professeur en gestion des ressources humaines, trouve que les gestionnaires sont indulgents.

L'évaluation, un malaise partagé

JACINTHE TREMBLAY

VIE AU TRAVAIL

COLLABORATION SPÉCIALE

Trop sévères les gestionnaires ? Denis Morin, professeur en gestion des ressources humaines au département d'organisation du travail et des ressources humaines de l'Université du Québec à Montréal, a constaté, au contraire, que les cadres

avaient le « très satisfaisant et plutôt satisfaisant » plutôt généreux.

Lors d'entrevues menées auprès d'une centaine de gestionnaires de la fonction publique québécoise, 55 % d'entre eux ont avoué faire preuve d'indulgence dans leurs évaluations.

« La précision n'est pas leur objectif principal », dit M. Morin. Ce spécialiste de la gestion et de l'évaluation du rendement a en effet constaté que la rigueur du processus d'évaluation

est entachée par plusieurs facteurs qu'il qualifie de politiques.

« Les gestionnaires ont de multiples raisons d'être indulgents. Ils peuvent vouloir acheter la paix ou préserver un bon climat de travail. Ils peuvent vouloir protéger des employés qui prendront bientôt leur retraite ou qui éprouvent des problèmes personnels », donne-t-il en exemple.

► Voir L'ÉVALUATION en page 2

Séguin en négos avec Dell

STÉPHANE PAQUET

Le gouvernement du Québec s'entretient avec Dell pour que le géant de l'informatique vienne s'implanter au Québec.

La confiance vient du ministre des Finances, Yves Séguin, qui s'est entretenu du projet avec *La Presse Affaires*. « Quand ils s'installent, ce n'est pas juste un bureau, c'est une usine », a-t-il confié.

« L'élément fiscal était important pour eux, a poursuivi le ministre qui a rencontré des dirigeants du groupe. Ils nous ont demandé quelles offres fiscales on pouvait faire. »

Québec est toujours en attente d'une réponse de Dell. « Il nous reste à développer des choses. »

Parmi ces « choses », des amendements législatifs ne sont pas exclus. « On essaie d'être le plus avenant possible pour les entreprises... Si nos lois ne nous le permettent pas actuellement (de faire une offre intéressante à des géants comme Dell), on peut les changer », a précisé le ministre Séguin, précisant qu'il était en discussion avec le ministre Audet sur ce sujet.

Vendredi dernier, une porte-parole de Dell s'est contentée d'affirmer qu'une compagnie aussi grande que la sienne faisait l'objet de beaucoup de rumeurs et qu'elle ne les commentait pas.

À New York, l'analyste Charles Wolf, de Needham & Co, qui suit le titre de Dell, dit ne pas avoir entendu parler d'une implantation de Dell au Québec, mais ne trouve pas l'idée saugrenue d'un point de vue d'affaires. « Nous savons qu'ils devront construire des infrastructures, parce que leur chiffres d'affaires doit augmenter de 10 milliards américains en un an. Mais on ne sait pas où ils le feront. »

Il souligne toutefois que Dell a déjà trois usines en production ou en construction dans le sud des États-Unis. L'ajout de nouvelles installations dans le nord-est du continent permettrait de desservir les marchés de Boston et New York, notamment.

► Voir DELL en page 5

Acquisition.biz
Pour acheter ou vendre une entreprise:
www.acquisition.biz

Assurance-comptes clients | Crédit acheteur | Services de cautionnement de contrats | Solutions de fonds de roulement | Assurance-risques politiques

Découvrez comment EDC peut être la clé de vos succès à l'exportation. Communiquez avec nous.

cles.edc.ca | 1 866 261-4446
Un monde d'opportunités à saisir

LA PRESSE AFFAIRES

REPÈRES

DOLLAR CANADIEN

83,84¢ US

VARIATION

64,63¢€

SOMME REQUISE
POUR ACHETER

UN DOLLAR US:

1,1927\$

UN EURO:

1,5473\$

TAUX PRÉFÉRENTIEL

4,25%

TAUX DE LA BANQUE
DU CANADA

2,5%

OR (NY gold)

437,90\$ US

PÉTROLE (North sea Brent)

41,26\$ US

DILBERT



La nouvelle frontière canado-américaine



Gaétan Chartier, camionneur indépendant, a pris les rênes de ses affaires.

PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE ©

Les victimes des changements

ISABELLE DAMPHOUSSE

Les conditions de travail des camionneurs qui traversent la frontière canado-américaine sont de plus en plus difficiles. En plus de responsabilités accrues, des temps d'attente irritants aux douanes, les camionneurs doivent aussi respecter les nouvelles exigences d'accréditation Fast Expres.

« Certaines journées, c'est de l'abus total, dit Claude Robert, président de Robert Transport. Les conditions de travail sont difficiles pour les chauffeurs. » De plus, les sautes d'humeur des agents de douanes rendent leurs conditions de travail extrêmes, selon lui.

Les exigences administratives frontalières ne plaisent pas aux camionneurs. « Imaginez, c'est mettre tellement de pression sur le dos du citoyen, dit Pierre Aubin, président

de Transport Audec et de l'Express du Midi. Les chauffeurs ont dû changer leur mode de vie », renchérit-il.

Bien que le programme Fast Expres soit volontaire, les entreprises de transport encouragent fortement leurs chauffeurs à y prendre part. Le processus d'accréditation pour les chauffeurs est long, complexe et exigeant.

Denis Larochelle a fait sa demande il y a un mois avec l'aide de son employeur. « Il y a des gars qui sont réticents, moi-même je le suis. Que les douaniers américains prennent nos empreintes et qu'ils nous fichent, cela nous dérange », dit-il.

Pour recevoir leur carte FAST, le dossier criminel des chauffeurs est vérifié et ils doivent subir des tests de dépistage de drogues, notamment. Ils doivent aussi avoir des entrevues avec les agences de

douanes des deux pays. Si un des deux pays rejette la demande, le chauffeur ne reçoit pas sa carte et ne pourra pas bénéficier du programme.

La réticence des chauffeurs pose des problèmes aux transporteurs et aux entreprises exportatrices qui ont pris part au programme. « Il y a un manque de camionneurs québécois qui sont accrédités FAST », dit Christine Lemieux, directrice de l'exploitation internationale chez Cascades.

Les délais pour être accrédité sont longs. M. Larochelle s'attend à recevoir sa carte dans huit mois. « Actuellement, les camionneurs font leurs demandes, mais les gouvernements canadiens et américains sont bombardés de requêtes et n'arrivent pas à délivrer les cartes nécessaires », dit M^{me} Lemieux.

Les camionneurs se posent des questions sur la réelle efficacité de ce programme. « Quand tout le monde va avoir sa carte, cela va faire quoi ? Nous allons refouler pour l'accès aux États-Unis quand même », dit M. Larochelle.

Lorsqu'un camion est refusé à la frontière, les chauffeurs doivent de démêler avec la paperasse ! C'est à eux qu'incombe la responsabilité de faire en sorte que leur camion traverse la frontière. « Il a des responsabilités énormes pour les chauffeurs, lorsqu'il y a des erreurs », dit M. Aubin.

La plupart du temps, les erreurs ont été faites par le client exportateur. Cela engendre des tensions entre les clients et les camionneurs, selon M. Aubin.

Denis Larochelle voit ces changements d'un œil positif. Ces responsabilités supplémentaires sont devenues un défi pour lui.

« J'aime cela, j'apprends beaucoup et on se rend compte qu'il en a bien des choses à apprendre », dit-il.

Cependant, l'enthousiasme de M. Larochelle n'est pas partagé par tous ses confrères.

Plusieurs des camionneurs rencontrés confient ne plus vouloir faire de voyages aux États-Unis.

« La plupart du temps j'attends cinq heures à la douane et les conditions de travail sont mauvaises. Je préfère demeurer au Canada », dit Tom Gohnson.

NOUVEAUX SYMBOLES BOURSISERS À TORONTO

La Bourse de Toronto a entrepris au début octobre une réforme de ses symboles boursiers. L'objectif est d'informer les investisseurs quant aux divers droits que peuvent détenir leurs actions. Les cinq suffixes ajoutés aux symboles ont les significations suivantes :

- SV** Vote subalterne (droit de vote inférieur à celui d'autres actions de la même société)
- NV** Sans droit de vote (droit de vote inexistant sinon dans des cas exceptionnels)
- MV** Vote multiple (droit de vote supérieur à celui d'autres actions de la même société)
- LV** Vote limité (droit de vote que sur certaines questions tel que prévu au prospectus)
- RV** Vote restreint (droit de vote soumis à des restrictions quant au nombre ou le pourcentage de votes qui peuvent être exercés par une personne)

Chaque lundi, *La Presse Affaires* présente les titres qui seront modifiés au cours de la semaine.

LES CHANGEMENTS SUIVANTS SERONT APPORTÉS CETTE SEMAINE

	ANCIEN SYMB.	NOUVEAU SYMB.	DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR
Canam Manac Group Inc. (The) CI A SV	CAMA	CAM.SV.A	15 novembre
CHC Helicopter Corp. CI A SV	FLY.A	FLY.SV.A	15 novembre
CHC Helicopter Corp. CI B MV	FLY.B	FLY.MV.B	15 novembre
Extencicare Inc. MV	EXE	EXE.MV	15 novembre
Extencicare Inc. SV	EXE.A	EXE.SV.A	15 novembre
GLPNT Corporation CI A NV	GPA	GP.NV.A	15 novembre
Lassonde Industries Inc. CI A SV	LASA	LAS.SV.A	15 novembre
Magna International Inc. CI A SV	MGA	MG.SV.A	15 novembre
Magna International Inc. CI B MV	MG.B	MG.MV.B	15 novembre
Shaw Communications Inc. CI B NV	SJ.R	SJ.R.NV.A	15 novembre
Cable Satisfaction International Inc. SV	CSQ.A	CSQ.SV.A	17 novembre
Call-Net Enterprises Inc. CI B NV	FON.B	FON.NV.B	17 novembre
Magna Entertainment Corp. CI A SV	MECA	MEC.SV.A	17 novembre
Pan-Ocean Energy Corporation CI A MV	POCA	POC.MV.A	17 novembre
Pan-Ocean Energy Corporation CI B SV	POC.B	POC.SV.B	17 novembre
Reitmans (Canada) Ltd. CI A NV	RET.A	RET.NV.A	17 novembre
St. Lawrence Cement Group Inc. CI A SV	STA	ST.SV.A	17 novembre
TVA Group Inc. CI B NV	TVA.B	TVA.NV.B	17 novembre
Uniforet Inc. CI A SV	UNFA	UNF.SV.A	17 novembre
Westcast Industries Inc. CI A SV	WCSA	WCS.SV.A	17 novembre

L'évaluation, un malaise partagé

L'ÉVALUATION suite de la page 1

Certains gestionnaires peuvent également embellir le rendement de leur équipe pour montrer à la direction qu'ils sont eux-mêmes de bons gestionnaires.

D'autres, conscients de l'importance de ces écrits pour l'avancement de la carrière de l'employé, préfèrent réserver leurs critiques plus sévères aux rencontres en tête à tête.

« Ces réactions émotionnelles face à l'évaluation sont omniprésentes et incontournables. La gestion du rendement n'est pas facile puisqu'elle repose sur la capacité de gérer des conflits potentiels », ajoute M. Morin.

Lors d'une autre série d'entrevues réalisées avec une soixantaine de cadres du secteur privé, il a découvert que 60 % d'entre eux sont mal à l'aise lorsqu'ils réalisent une entrevue d'évaluation avec un employé au rendement insatisfaisant.

Ils sont également mal à l'aise, à 63 %, lorsque leur employé est vexé de son évaluation.

Denis Morin voit donc un lien étroit entre l'indulgence dont disent faire preuve les gestionnaires et cet inconfort à transmettre les résultats d'évaluations négatives.

« Dans plusieurs organisations, la définition de ce qu'est un bon employé et les attentes face au rendement ne sont pas clarifiées. Les gestionnaires appliquent donc leurs normes personnelles, avec les risques de créer un sentiment d'iniquité au sein de l'organisation », ajoute M. Morin.

Malgré ses difficultés, l'évaluation du rendement demeure un important outil de mobilisation des employés.

« La majorité des travailleurs déplorent ne pas avoir suffisamment de rétroaction de la part de leur supérieur. Lorsqu'elle est faite de manière constructive, l'évaluation est un excellent moyen de reconnaître leur contribution », dit M. Morin.

L'évaluateur évalué

François Chiocchio, professeur en psychologie du travail à l'Université de Montréal, a supervisé plusieurs évaluations multisources « feed back 360 degrés » de gestionnaires alors qu'il travaillait pour le Centre de psychologie

de la Commission de la fonction publique fédérale.

Dans ce type d'évaluation, le supérieur du gestionnaire, des pairs et une partie de ses employés participent au processus.

« Ces évaluations servent d'objectifs d'apprentissage ou de perfectionnement. Elles ne doivent pas être utilisées à des fins disciplinaires ou pour déterminer la rémunération ou les primes », précise M. Chiocchio.

Trop sévères, les employés ? Tout dépend de l'encadrement du processus. Selon François Chiocchio, il est impérieux que les subordonnés qui prennent part à l'évaluation soient rencontrés en privé par une tierce partie avant de remplir le formulaire.

Il a constaté que les travailleurs invités à évaluer leur supérieur immédiat refuseront de participer ou auront tendance à faire une évaluation exagérément positive si leur anonymat n'est pas garanti. « Cette garantie est une des conditions sine qua non de succès », dit M. Chiocchio.

Une autre condition de succès est l'assurance donnée au cadre évalué qu'il aura seul accès aux résultats. Mais cette confidentialité n'équivaut pas au secret.

« Les employés qui savent que leur supérieur a eu une telle évaluation s'attendent à des réponses. Ce dernier doit leur faire part de ce qu'il entend faire pour s'améliorer », précise M. Chiocchio.

Pour cette raison, ce spécialiste rappelle que la participation à une évaluation multisources exige du courage, du temps et, de préférence, l'apport d'un professionnel extérieur à l'organisation.

« Certains détracteurs de l'évaluation multisources disent que cette démarche est longue, coûteuse et sans effet.

« Le problème véritable réside dans le manque de suivi. Le cadre évalué doit recevoir du soutien pour communiquer le contenu de son évaluation et avoir l'appui de son organisation pour s'améliorer », affirme M. Chiocchio.

C'est également après l'étape du formulaire que se joue le sort de l'évaluation du rendement des employés. « Un bon formulaire ne remplace jamais les échanges constructifs et le climat de confiance que doit établir le gestionnaire avec son employé », dit Denis Morin.

FAST EXPRES ET IPEC

FAST : Programme américain et l'acronyme signifie Free And Secure Trade

EXPRES : Programme canadien et l'acronyme signifie Programme d'expéditions rapides et sécuritaires

Objectif

- Renforcer la sécurité de la chaîne d'approvisionnement selon les normes C-TPAT (Customs Trade Partnership Against Terrorism) et les normes PEP (Partenaires en protection).

Pour qui

- S'adresse aux exportateurs, transporteurs et chauffeurs.

Pourquoi

- Les cargaisons ont accès à une voie rapide réservée à la frontière.

Exigences

- Pour qu'une cargaison soit Fast Expres, le chauffeur, l'exportateur et le transporteur doivent être accrédités.

Avantages

- Réduit les exigences en matière de renseignements pour le dédouanement.
- Supprime pour les exportateurs le besoin de transmettre des données pour chaque transaction.

- Réserve des voies pour franchir la frontière plus rapidement.
- Réduit le nombre d'inspections nécessaires.

Désavantages

- Processus d'accréditation long.
- L'accréditation nécessite des investissements en sécurité importants (clôtures, caméras de sécurité, etc.).
- Processus d'accréditation nécessite l'approbation du Canada et des États-Unis, si un des deux pays refuse, l'accréditation ne peut être fournie.

IPEC : L'information préalable sur les expéditions commerciales

Avantages

- Aucune exigence en matière de sécurité.

Désavantages

- L'information de la cargaison doit être envoyée à l'avance par voie électronique.
- Les expéditeurs qui n'ont pas le système d'envoi électronique doivent faire appel à un courtier en douanes qui exige en général l'information 3 heures à l'avance.
- Risque de délais à la frontière.
- Sujet à des inspections plus fréquemment par les douaniers.

marchandises plus longtemps à l'avance pour que l'on puisse faire un examen plus approfondi avant qu'ils arrivent à la frontière, tandis que ceux qui sont dans la catégorie Fast Expres ne devront pas déclarer aussi longtemps à l'avance leur marchandise, selon M. McNeely.

La frontière intelligente crée un clivage entre les exportateurs et transporteurs, la communauté ex-

portatrice n'est pas assez sensibilisée.

« Le gouvernement devrait faire plus de publicité, sachant la dépendance de l'économie canadienne aux États-Unis », dit Claude Robert, président de Robert Transport.

Demain : La lente réponse des exportateurs et ce que les douanes américaines ne disent pas.

Source : U.S. Customs & Border Protection & Agence des services frontaliers du Canada

Les camionneurs non conformes refoulés

CAMIONNEURS suite de la page 1

« Essentiellement, nous voulons mettre nos clients dans deux catégories. Ceux qui relèvent de l'information préalable sur les expéditions commerciales (IPEC) et ceux qui vont être accrédités Fast Expres », dit M. McNeely.

Les entreprises qui vont relever de l'IPEC vont devoir déclarer leurs

PME

LA PRESSE AFFAIRES



PHOTO STÉPHANE CHAMPAGNE, COLLABORATION SPÉCIALE ©

Multina fabrique des sièges et des pièces pour les véhicules récréatifs ou de transport public. Ses clients se nomment entre autres Bombardier, Alstom, Kawasaki et Prévost. Sur la photo : Jacques Nadeau, président et directeur général de Multina.

Multina assise sur des bases solides

STÉPHANE CHAMPAGNE
COLLABORATION SPÉCIALE

Nous avons tous entendu un jour ou l'autre l'histoire du *self-made man* qui, avec peu de scolarité, mais beaucoup de persévérance et un talent inouï pour les affaires, a réussi à construire un petit empire.

Ce genre d'histoire résume avec exactitude le parcours de Gérard Nadeau et de son entreprise, Multina, à Drummondville. D'une simple PME de rembourrage comptant trois employés en 1963, M. Nadeau est aujourd'hui à la tête d'un fabricant de sièges qui emploie 850 personnes et dont le chiffre d'affaires frise les 80 millions.

La grande spécialité de Multina : la conception et la fabrication de sièges conçus pour les véhicules récréatifs et les véhicules de transport public. Unique au Canada, la PME se spécialise également dans les produits de mousse et de composites.

Avions, autobus, trains, bateaux, motomarines, véhicules tout-terrain et voitures de golf sont autant de moyens de locomotion pour lesquels Multina fabrique des sièges et des pièces. Ses clients se nomment entre autres Bombardier, Alstom, Kawasaki et Prévost (propriété de Volvo).

La PME ne fait pas qu'assembler des sièges ; elle les conçoit de A à Z. Ses nombreuses divisions (composites, mousse, métal, etc.) réparties dans sept usines, dont l'une est à Plattsburgh dans l'État de New York, permettent à Multina d'avoir un contrôle absolu sur ses produits.

« Nous sommes un centre de fabrication. Notre force, c'est de faire du sur-mesure. Nous n'avons même pas de catalogue », explique Jacques Nadeau, président et directeur général de Multina. Il n'y a aucun lien de parenté entre Jacques Nadeau et Gérard Nadeau, le fondateur de l'entreprise qui, à 67 ans, occupe encore le siège de président et chef de la direction.

Jacques Nadeau est très élogieux à l'égard du fondateur de Multina (mot-valise formé du préfixe Multi et du nom Nadeau). « C'est un visionnaire hors du commun. Il n'a jamais laissé un obstacle le décourager », dit Jacques Nadeau, autrefois de la multinationale Simmens.

Il cite entre autres exemples la fois où, pour obtenir un important contrat, Multina devait faire recouvrir ses sièges avec du Tedlar, un filtre protecteur et un anti-graffiti. « Pour nous fournir du Tedlar, explique Jacques Nadeau, la compagnie européenne avec qui on voulait faire affaire nous demandait plus cher que le prix qu'on vendait le siège. Gérard Nadeau a dit : on va mettre au point no-

tre propre expertise. » Et vlan !

En 1998, voyant que l'Oncle Sam ne lui achèterait pas de sièges en vertu du très protectionniste *Buy American Act*, Gérard Nadeau a pris le taureau par les cornes : il a carrément ouvert une usine en sol américain à Plattsburgh.

Ainsi vont les choses depuis que Gérard Nadeau a commencé à faire du rembourrage de meubles en 1963. L'archétype même de l'homme d'affaires dont l'adage est « on n'est jamais mieux servi que par soi-même ».

Croissance

L'histoire de Multina est une série d'événements qui l'ont mené loin. En 1971, l'entrepreneur autodidacte se spécialise dans la production de sièges pour véhicules récréatifs sous le nom de Dubois et Nadeau. Bombardier fait appel aux services de Gérard Nadeau dès 1972. « Il a le nom de Bombardier tatoué sur le cœur », affirme Jacques Nadeau.

En 1986, l'entreprise Produit Multi-foam International est créée, ce qui ajoute une autre corde à l'arc de Multina, dont le nom voit officiellement le jour en 1987. Le milieu des années 90 marque un grand coup pour l'entreprise de Drummondville. Bombardier et Amtrak font appel à Multina pour concevoir et fabriquer les sièges du train à grande vitesse ACELA d'Amtrak, lequel sillonne le corridor Boston — New York — Washington.

En 2000, Multina achète 32 % du capital de Camoguid pour la production de structures de métal. En 2001, la division de matériaux composites voit le jour. Depuis 2003, Multina est propriétaire à 100 % des usines de

Camoguid d'Acton Vale et de Saint-Théodore-d'Acton. Aujourd'hui, Multina arrive à produire entre 1000 et 1200 sièges (toutes catégories confondues) par jour.

La maîtrise complète de ses produits a grandement contribué à la croissance spectaculaire que connaît Multina depuis trois ans. Le chiffre d'affaires de l'entreprise est en effet passé de 20 à 80 millions. Durant la même période, la PME a investi sept millions en technologies de toutes sortes. Par ailleurs, Multina consacre 7 % de son chiffre d'affaires en recherche et développement.

L'objectif avoué de Multina au cours des prochaines années : devenir intégrateur, c'est-à-dire « habiller » l'intérieur des wagons de métro, des autobus, voire des avions. « Nous ne ferons plus seulement les sièges, nous ferons les murs, les planchers, les plafonds et même les toilettes », dit Jacques Nadeau.

Ce statut d'intégrateur n'est qu'une question de temps pour Multina. Sur le point de se concrétiser, l'acquisition d'une entreprise québécoise (dont Jacques Nadeau préfère taire le nom pour le moment) devrait accélérer les choses pour le spécialiste du siège.

Quant aux mises à pied annoncées la semaine dernière chez Bombardier produits récréatifs, Jacques Nadeau trouve évidemment la nouvelle « triste ». La chose ne devrait toutefois pas affecter son entreprise outre-mesure. « Leur carnet de commandes et le nôtre demeurent intacts. Plusieurs éléments, comme la valeur de notre dollar, font en sorte que personne n'est à l'abri de ce genre de restructuration », commente Jacques Nadeau.

L'ENTREPRISE

Multina

Année de fondation : 1963

Activités : **Conception et fabrication de siège pour le transport**

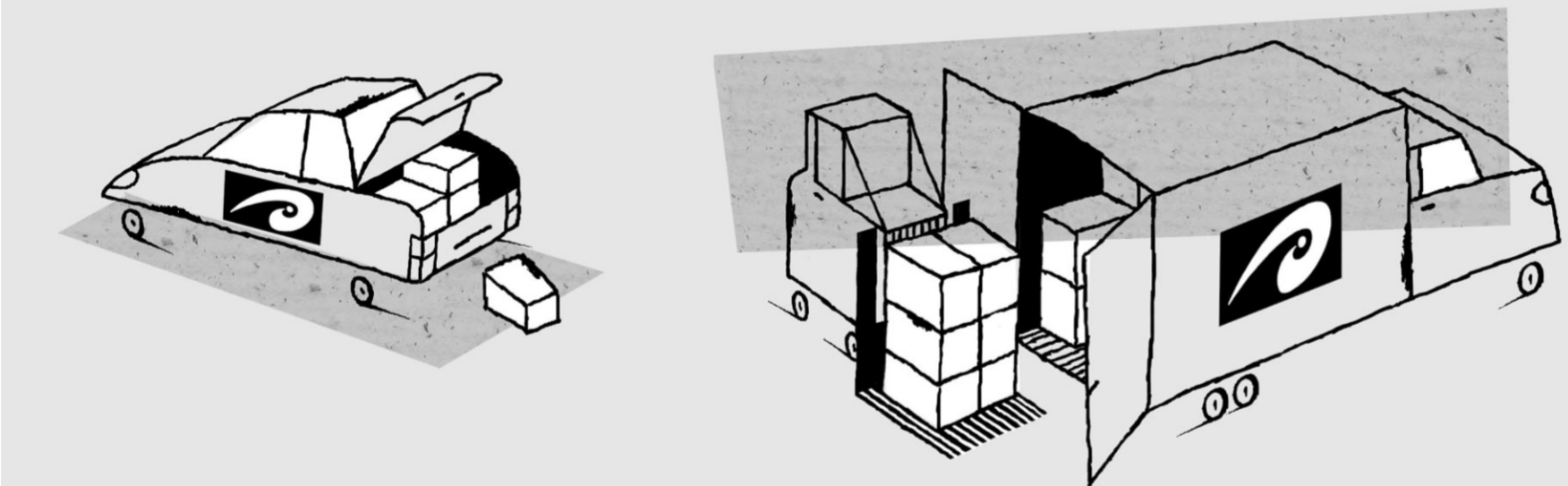
Nombre d'employés : 850

Chiffre d'affaires : 80 millions \$

Marché : **Amérique du Nord**

Siège social : **Drummondville**

Site Web : **www.multina.com**



VOTRE CROISSANCE À L'ÉCHELLE DE RICHTER

Il fut un temps dans le démarrage de votre PME où vous avez conçu, vendu, produit et livré chacun de vos produits. À chacun de vos clients. Maintenant que vous avez non seulement un camion mais quelqu'un pour le conduire, quelle sera votre prochaine étape ?

RSM Richter, c'est plus de soixante associés qui consacrent temps, énergie et savoir-faire à la croissance de leurs clients, et ce depuis 1926. Affilié au 6e plus grand réseau mondial de cabinets indépendants d'experts-comptables, RSM Richter prodigue à ses clients des services de pointe qui reposent sur un sens aigu des affaires et une grande expérience pratique. Un seul but anime toute cette équipe d'élite de plus de trois cent cinquante membres professionnels : votre succès, à la hauteur de vos ambitions.

Montréal (514) 934.3400 • Toronto • Calgary • www.rsmrichter.com

RSM! Richter

Expertise comptable, conseil, croissance.

LA PRESSE AFFAIRES

COMMERCE DE DETAIL

POUR LES RESTAURATEURS

La clé du succès: le regroupement

LAURIER CLOUTIER

Les restaurateurs doivent former des groupes d'associés, pour arriver à raffiner leur cuisine, leur gestion et leurs finances, pour contrer la concurrence et satisfaire aux exigences du banquier.

C'est ce qu'a affirmé à *La Presse Affaires* Christian Latour, président du Groupe Sherpa International, une firme de consultants en hôtellerie et restauration de Québec.

Aujourd'hui, à Québec, au cours de l'assemblée annuelle de l'Association des restaurateurs du Québec (ARQ), Christian Latour et des collègues vont expliquer comment des groupes, avec des dizaines de bannières, arrivent à prospérer, aux États-Unis et en Europe, grâce à la mise en commun de leurs compétences.

Il s'agit d'établissements bien cotés et tous différents qui s'associent pour former des compagnies prospères, souvent inscrites à la Bourse.

Christian Latour va présenter aux 150 congressistes de l'ARQ le cas des restaurants Buddha Bar (de France), Alice Fazooli's (Canada), Biddenbum (Angleterre) et Cheesecake Factory (États-Unis).

Au Buddha Bar, de France, tout tourne autour de Bouddha, de la cuisine de l'Asie-Pacifique à la décoration, en passant par la boutique de musique, pour offrir une expérience sensorielle complète, selon Christian Latour. Tout comme le Biddenbum, qui exploite le personnage de Michelin avec succès, en Angleterre.

Le Cheesecake Factory offre des gâteaux au fromage partout aux États-Unis par Internet, au restaurant ou au comptoir. Tous les restaurants aux multiples bannières de ce groupe de Terence Conran offrent des décors différents, avec beaucoup d'animation et de visibilité.

Ces groupes de restauration, en outre, offrent souvent des spectacles musicaux, avec un disk jockey, pour une expérience complète, a ajouté Christian Latour.

Des partenaires ont déjà formé quelques groupes de restauration, au Québec, et d'autres devraient leur emboîter le pas bientôt. Christian Latour cite le cas du Groupe

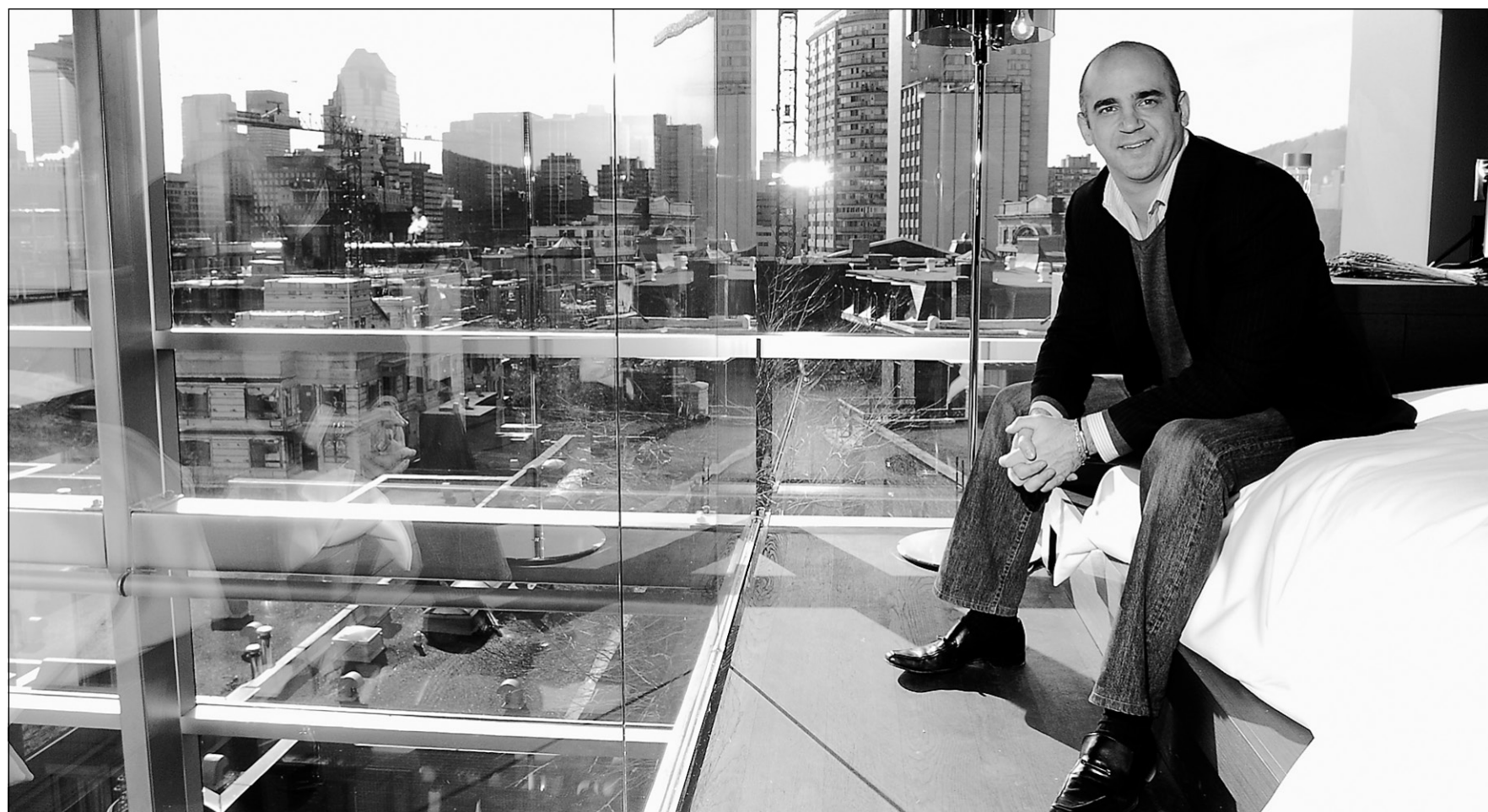


PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

Massimo Lecas, président du Groupe Buona Notte, qui ouvre en outre le nouvel Hôtel Godin aujourd'hui.

Restos Plaisirs, à Québec, dont les associés, Josée Hallé et Jacques Gauthier, possèdent les restaurants Cochon Dingue, Jaune Tomate, Lapin Sauté, Café du Monde, Petit Cochon Pâtisserie et Paris Grill. « C'est un modèle », selon M. Latour.

À Montréal, le Groupe Buona Notte se fait de plus en plus remarquer et ce n'est pas fini. Il ouvre aujourd'hui l'hôtel Godin, qui a nécessité des investissements de 35 millions. Massimo Lecas, ses deux associés initiaux et plusieurs autres qui se sont joints à eux depuis 13 ans exploient déjà les restaurants Buona Notte, Globe, Rosalie et Time Supper Club, boulevard Saint-Laurent.

Aux quatre restaurants actuels du Groupe Buona Notte, un bar s'ajoutera d'ici une semaine, et un restaurant, le printemps prochain, à l'hô-

tel Godin, a expliqué Massimo Lecas. Le président « suit de près l'évolution des groupes » à l'étranger. Pour ses restaurants de « quatre et cinq étoiles », avec 350 employés, Buona Notte peut se payer un gestionnaire financier, un directeur général et un grand chef, pour former un réseau. « Le banquier apprécie de connaître le plan d'affaires, les coûts détaillés et les profits. »

Selon Christian Latour, un groupe de restaurants peut servir différentes clientèles, celle des hamburgers venant combler les résultats financiers de la bonne table. Il cite le cas du chef Normand Laprise, du Toqué, qui a cuisiné sept ans avant de faire des profits avec son restaurant.

Les restaurateurs devraient former des groupes « dès maintenant », selon Christian Latour, car il faut faire

des profits même si le secteur devient plus complexe. « Le nombre de groupes devrait s'accroître, car la restauration manque de compétences et de fonds. Une étude gouvernementale suggérerait déjà des regroupements en 2000. Depuis, la rentabilité de la restauration baisse parce que les coûts augmentent plus vite que les revenus. Dans les autres secteurs d'ailleurs, tous forment des groupes, y compris les dépanneurs ».

Christian Latour estime que « 90 % des restaurants ont besoin de ses conseils. Au Canada, il naît autant de restaurants qu'il en meurt, environ 30 000 en 15 ans. Au Québec, le nombre d'établissements a augmenté de 13 000 à 14 800, durant cette période, et leur qualité a augmenté, mais c'est toujours très difficile d'obtenir du financement. Le banquier ai-

me les plats, mais aussi un chiffre d'affaires et des profits élevés. Les chaînes et les groupes n'ont pas autant de difficultés avec la banque. »

M. Latour rappelle que le gastronome Daniel Pinard a déclaré que la bouffe remplace la religion au Québec. Pour sa part, le chroniqueur Richard Martineau a renchéri en disant que la cuisine est la nouvelle pornographie: la recette excitante a pris la place du *Playboy* au Québec.

Christian Latour réplique que le banquier ne subventionne pas la gastronomie, toute religieuse ou pornographique soit-elle.

La restauration est un art, mais devient davantage une science, selon Christian Latour. Il faut y réussir à la fois en cuisine, en sommellerie, en décoration et design, en comptabilité et en relations publiques.

700
Affaires

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

OPPORTUNITÉ UNIQUE
Concept révolutionnaire, retour sur investissement extraordinaire dès la 1ère année, mise de fonds +/- 30 000 \$, aucun frais de franchise ni de royauté. Hâtez-vous à réserver un territoire protégé. M. Dubois 1-877-349-1800

PRÊTS et subventions des gouvernements pour votre petite entreprise existante ou nouvelle. Appelez 1-800-417-2927.

800
Avis

801 AVIS LÉGAUX, APPELS D'OFFRES

AVIS DE PROJET DE LOI
Avis est donné que **The General Synod of the Anglican Church of Canada**, personne morale constituée par le chapitre 82 des Statuts du Canada (1921), présentera au Parlement du Canada, au cours de la présente session de celui-ci ou de l'une de ses deux prochaines sessions, une pétition introductive de projet de loi d'intérêt privé modifiant la *Loi constituant en corporation "The General Synod of the Anglican Church of Canada"*, modifiée par le chapitre 35 des Statuts du Canada (1951, 2e session), afin que des changements soient apportés à ses pouvoirs d'investissement.

Toronto, le 27 octobre 2004
THE GENERAL SYNOD OF THE ANGLICAN CHURCH OF CANADA
James B. Boyles
Secrétaire général
80, rue Hayden
Toronto (Ontario) M4Y 3G2

800
Avis

850 AVIS DE DISSOLUTION CHANGEMENTS DE NOM

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la compagnie **9085-1718 QUÉBEC INC.**, ayant son siège social situé au 21A, Chemin de l'Aviation, à Pointe-Claire, province de Québec, H9R 4Z2, demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre.
DONNÉ ET SIGNÉ à Sherbrooke, ce douzième jour du mois de novembre deux mille quatre (12 novembre 2004) par Me François Bouchard, procureur de la compagnie.
R 850

AVIS DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la compagnie **9050-5173 QUÉBEC INC.**, demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre.
Me Serge Bernier
R 850

AVIS DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la compagnie **9087-5345 QUÉBEC INC.**, demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre.
Me Serge Bernier
R 850

AVIS DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la compagnie **GESTION JENMAR INC.**, ayant son siège social au 2985, rue Sainte-Catherine est Montréal (Québec) H1W 3Y6, demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Tony Renda, président
Montréal, le 12 novembre 2004
R 850

PRENEZ AVIS que la compagnie **9118-1669 QUÉBEC INC.**, demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre.
Montréal, le 15 novembre 2004
L'administrateur, Ping Ding
R 850

MOLSON
AVIS DE DATE DE RÉFÉRENCE
Vous êtes par les présentes avisé que le conseil d'administration de Molson Inc. a fixé à la fermeture des bureaux le 22 novembre 2004 la date de référence pour déterminer les actionnaires de Molson habiles à recevoir l'avis de convocation et à voter à l'assemblée extraordinaire des actionnaires de Molson en vue d'approuver l'arrangement en vertu de l'article 192 de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* visant le regroupement de Molson et d'Adolph Coors Company, laquelle assemblée devrait avoir lieu à la fin de décembre 2004 ou au début de janvier 2005.
3272968

Mise en garde à deux assureurs

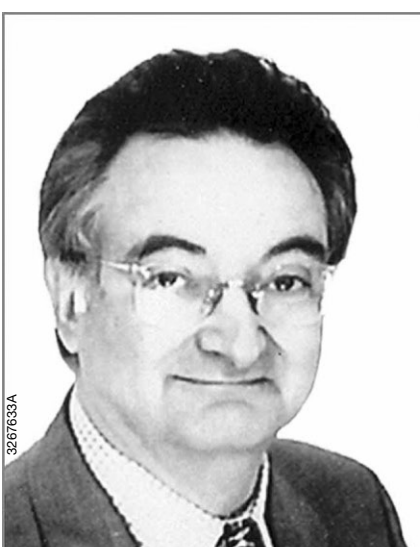
L'Autorité des marchés financiers a tenu à rappeler aux concessionnaires automobiles qu'ils ne sont pas autorisés à distribuer des produits d'assurance crédit automobile individuelle. L'organisme de surveillance a avisé Assomption, compagnie mutuelle d'assurance-vie et Excellence, compagnie d'assurance-vie, de cesser d'accepter, au plus tard le 1^{er} février 2005, des propositions d'assurance

soumises par les concessionnaires automobiles pour les produits d'assurance crédit automobile individuelle. Cette pratique garantissait le remboursement du solde d'un prêt auto ou du solde d'un contrat de location à long terme, en cas de décès ou d'invalidité. Assomption et Excellence ont jusqu'au 29 novembre pour présenter leur point de vue.
— Presse Canadienne

Fondation Armand-Frappier remise de la Bourse Tentes Fiesta – 12 000 \$



De gauche à droite: M. Pierre Talbot, directeur du Centre INRS-Institut Armand-Frappier, M. François Shareck, directeur de recherche, Mme Guylaine Legault, vice-présidente régionale, Laval-Laurentides, Fédération des caisses Desjardins du Québec, M. Clément Joly, FCA, associé Raymond Chabot Grant Thornton et président et chef de la direction de la Fondation Armand-Frappier, Mme Julie Séguin, étudiante, Mme Monique Lord, contrôleur, M. Pierre Lapointe, directeur général de l'INRS.



Les conférences **LA PRESSE**
Radio-Canada

À 12 h 30:
Déjeuner-causerie avec **M. JACQUES ATTALI**
Fondateur et premier Président de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), également auteur de plusieurs ouvrages, notamment *Les Juifs, le monde et l'Argent* et *L'homme nomade*.

En collaboration avec LE CONSEIL DES RELATIONS INTERNATIONALES DE MONTRÉAL

Quel modèle pour le Québec? Inspirations • Perceptions • Réflexions

Le mercredi 1^{er} décembre 2004 au Centre Sheraton à Montréal de 8 h à 17 h

Billets en vente dès maintenant • www.lesconferences-lapresse-radio-canada.ca

Informations et réservations: (514) 288-5759

Des emplois à la tonne dans l'alimentation

RÉJEAN LACOMBE
LE SOLEIL

QUÉBEC – Dans les secteurs de l'agriculture, de l'alimentation et des pêches, les emplois ne manquent pas. On en trouve à la tonne. C'est plutôt la main-d'oeuvre qui fait terriblement défaut et comble de malheur, les diplômés deviennent une denrée rare.

Uniquement dans l'important secteur de la transformation alimentaire, l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA) de Saint-Hyacinthe, un des trois établissements québécois à offrir une formation, reçoit annuellement plus d'une centaine d'offres d'emploi alors qu'il n'y a qu'une vingtaine de diplômés.

La situation est loin de s'améliorer puisque des institutions scolaires ont dû abandonner certains programmes de formation parce que l'on éprouvait des difficultés à obtenir suffisamment d'inscriptions pour démarrer un groupe en 2005.

La publication d'un ouvrage intitulé *100 carrières de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation* par Jobboom met au jour le dilemme dans lequel est plongée l'industrie agroalimentaire québécoise, qui ne réussit pas à faire le plein de travailleurs diplômés et qua-

lifiés. « Dans plusieurs professions, constate M. François Cartier, premier vice-président et éditeur de Jobboom, l'ampleur des besoins se bute à la rareté des candidats et à l'imminence des départs à la retraite. De plus, les programmes d'études dont les diplômés seraient recherchés sur le marché du travail ne démarrent pas ou ont peine à démarrer, faute d'inscriptions suffisantes. »

Besoins grandissants

Les spécialistes prévoient que l'industrie alimentaire et des boissons va connaître un rythme de croissance très élevé entre 2003 et 2007. M. Cartier explique qu'à l'échelle nord-américaine, cette industrie est soumise à de fortes pressions pour mettre au point des produits qui répondront aux besoins changeants des consommateurs.

Combinées aux normes de plus en plus exigeantes des gouvernements portant sur la qualité des aliments, les détenteurs d'un DEC en technologie de la transformation des aliments seront la cible des industriels de l'alimentation.

Les diplômés universitaires qui conçoivent de nouveaux aliments seront également très courtisés. Mais, à l'Université Laval, on affirme qu'il y

a un manque de diplômés qui soient de véritables spécialistes de la création de produits. « Les bacheliers en science et technologie des aliments de cette institution, précise-t-on, ont souvent le choix entre plusieurs offres d'emploi. »

Tant à Laval qu'à McGill avec son programme Food Science, on reçoit en moyenne deux à trois fois plus d'offres d'emploi qu'on y compte de diplômés.

Dans le secteur agricole, la situation est tout aussi difficile. L'ouvrage de Jobboom démontre qu'entre 1999 et 2003, le nombre d'inscriptions pour l'ensemble des sept programmes de formation en agroalimentaire au collégial a diminué de 25 %.

La situation se complique davantage puisque tant en formation collégiale que professionnelle, les élèves inscrits dans les programmes liés à l'agriculture se destinent majoritairement à prendre la relève à la ferme familiale. Il reste donc peu de main-d'oeuvre pour satisfaire l'industrie. En production laitière, les diplômés ne suffisent pas à la demande des employeurs. On indique qu'au Centre de formation agricole de Saint-Anselme, il y a annuellement plus d'offres d'emploi que de diplômés au programme.



PHOTO RÉMI LEMÉE, ARCHIVES LA PRESSE ©

Les diplômés universitaires qui conçoivent de nouveaux aliments sont très courtisés. Notre photo: le boucher Daniel Côté prépare un morceau de cerf destiné à la restauration.

EN BREF

L'hôtellerie occupée à 74,3 %

Le taux d'occupation des hôtels du grand Montréal a atteint 74,34 % en octobre dernier, soit un taux inférieur à celui d'octobre 2003 (76,39 %). L'Association des hôtels du grand Montréal précise que le nombre de chambres occupées a reculé de 368 229 à 355 899 en octobre dernier, tout comme le prix moyen, qui a baissé de 140,61 \$ à 137,66 \$. Par contre, Tourisme Montréal ajoute que pour les 10 premiers mois de l'année, le taux d'occupation a progressé, de 66,80 % à 69,25 %.

Le petit cousin Germain arrive

Germain Larivière, « le petit cousin de Sainte-Rosalie », près de Saint-Hyacinthe, ouvre aujourd'hui un magasin de meubles, d'électroménagers, d'électronique et de matelas réparti sur 100 000 pieds carrés, à Laval. Le design intérieur et l'aménagement du magasin valent à eux seuls le détour. Germain Larivière, avec ses moyens, mise donc sur ce moyen nouveau pour surprendre et intéresser sa clientèle.

Laurier Cloutier

Séguin en négos avec Dell

DELL
suite de la page 1

Vendredi, le grand patron de Dell, Kevin Rollins, a d'ailleurs affirmé que la demande d'ordinateurs et d'imprimantes est « plutôt bonne ». Il n'en fallait pas plus pour que l'action du fabricant prenne du coffre, pour finir la journée en hausse de plus de 8,5 % à la Bourse NASDAQ, à 40,44 \$US.

Le dossier serait encore toutefois loin d'être réglé pour le gouvernement du Québec, comme l'a fait remarquer un haut placé chez Investissement Québec, au fait des démarches de Dell.

Du côté du ministre Audet, on n'était pas en mesure de commenter plus à fond.

Les REA survivront

Par ailleurs, le ministre Séguin a également confirmé son intention de faire survivre le REA, le Régime d'épargne-actions. « L'intention, c'est de les faire revivre et de les renforcer », a-t-il dit.

Le programme a été mis en veilleuse en juin 2003, lors du premier budget du gouvernement Charest.

Déjà, à la fin septembre, *La Presse Affaires* rapportait que Québec était à reconsidérer sa décision concernant les REA, une mesure d'incitation fiscale pour les investisseurs qui a aidé le lancement en Bourse de nombreuses compagnies québécoises entre 1979 et 2003.

Pour ce qui est des SPEQ, les Sociétés de placements dans les entreprises québécoises, le ministre Séguin s'est montré moins ferme. « Je ne veux pas présumer de la décision, mais on les regarde actuellement pour voir comment on peut les faire revivre d'une façon plus productive, plus efficace. »



Ma retraite, c'est un chèque de paie... sans le travail.

Ma source de revenus, c'est mon portefeuille RBC®.

Portefeuilles de trésorerie RBC

« Le plus difficile, pour moi, c'était d'avoir un revenu de retraite régulier. Heureusement qu'un spécialiste des placements de RBC m'a conseillé un portefeuille de trésorerie adapté à mes besoins. C'est tellement plus simple ! Et j'obtiens un meilleur rendement que sur un fonds du marché monétaire ou un CPG à court terme. Grâce à RBC, j'ai trouvé le moyen d'avoir un revenu mensuel fiable. Ça, c'est rassurant ! »

Consultez un spécialiste des placements en composant le 1-800-ROYAL® 1-1, en passant à votre succursale ou en vous rendant au www.rbcinvestments.com/ma-retraite.

J E C H O I S I S > R B C ^{mc}



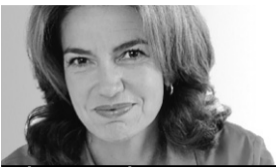
© Marques déposées de la Banque Royale du Canada. ^{mc} Marque de commerce de la Banque Royale du Canada.

Les fonds RBC sont offerts par RBC Gestion d'Actifs Inc. et distribués par des courtiers autorisés. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les placements en fonds communs peuvent entraîner des commissions, des frais de suivi et des frais et dépenses de gestion. Les fonds communs et leurs distributions ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et les rendements antérieurs ne se répètent pas nécessairement. Il ne faut pas confondre les revenus tirés des fonds communs de placement avec les taux de rendement de ces fonds.

FORUM

ÉDITORIAL

Le lièvre et la tortue



mboisver@lapresse.ca

MICHÈLE BOISVERT

On a abondamment commenté, la semaine dernière, le 15^e anniversaire de la chute du mur de Berlin. La majorité des analyses portait cependant sur les conséquences politiques qu'avait entraînées l'effondrement de ce mur, symbole ultime de la fin de la guerre froide. Bien que moins nombreux, certains analystes ont porté leur attention sur l'évolution économique des anciens pays d'Europe de l'Est. C'est le cas notamment du *Wall Street Journal*, qui a publié une analyse comparative dont les conclusions sont non seulement surprenantes, mais également fort enrichissantes du point de vue des erreurs à éviter lorsqu'il s'agit de rebâtir l'économie d'un pays ou d'une ville, ou même de relancer une entreprise en difficulté.

Le quotidien financier américain a en effet comparé les progrès économiques enregistrés depuis 15 ans par l'Allemagne de l'Est et la Pologne, en évaluant notamment le dynamisme de leur capitale respective, Berlin et Varsovie. Les résultats de cette enquête se sont révélés une illustration parfaite de la célèbre fable de La Fontaine, *Le Lièvre et la Tortue*. En novembre 1989, tous pariaient sur un redressement rapide de Berlin, en raison de ses liens avec la puissante Allemagne de l'Ouest, alors que rares étaient ceux qui misaient sur les chances de réussite de Varsovie. Contre toute attente, cette proximité d'un parent riche aura finalement eu raison de Berlin, dont la croissance économique fait aujourd'hui pâle figure à côté du dynamisme de Varsovie.

Avec le recul, on s'aperçoit que les gouvernements ouest-allemands ont péché par excès de bonne volonté. On a voulu prestement transformer l'économie est-allemande en une économie similaire à celle de l'Ouest, haussant rapidement les salaires des Allemands de l'Est pour qu'ils soient

comparables à ceux offerts ailleurs au pays. Mais dans leur précipitation, les autorités gouvernementales ont oublié de moderniser les infrastructures de production et négligé la formation de la main-d'oeuvre. Résultat : la productivité des travailleurs de l'Est a chuté dramatiquement, faisant fuir les investisseurs étrangers qui ne voulaient pas payer si cher une main-d'oeuvre si peu productive. Plutôt que d'exploser comme les experts l'avaient prédit, la population de Berlin a diminué de 1 % depuis la chute du mur et les investissements privés ne cessent de décliner depuis 1995. L'Allemagne de l'Est vit essentiellement aux crochets de l'Ouest, dont les paiements de transfert pèsent lourd sur les finances publiques de l'Allemagne unifiée.

La Pologne n'avait, elle, aucun rempart sur lequel s'appuyer pour faciliter son retour dans l'économie de marché. Sa réinsertion dans le monde capitaliste s'est donc faite à tâtons. Après avoir commis un certain nombre d'erreurs, le gouvernement polonais a décidé d'ouvrir ses frontières aux entreprises étrangères et de faire confiance à leur expertise. Cette stratégie a porté ses fruits : Varsovie est aujourd'hui un centre d'affaires grouillant d'activité où les Sanyo, Sony Ericsson, DaimlerChrysler se sont implantées, attirées par une main-d'oeuvre compétente et bon marché. Les jeunes Polonais sont également nombreux à lancer des entreprises allant de la conception de logiciels jusqu'à la distribution d'alcool, en passant par les agences de voyage.

Les données publiées par le *Wall Street Journal* parlent d'elles-mêmes. Si, en 1992, la croissance du PIB est-allemand était près de trois fois supérieure à celle de la Pologne, la situation est aujourd'hui complètement inversée. On prévoit en effet que la Pologne connaîtra une croissance de près de 6 % de son PIB en 2004, alors que celui de l'Allemagne de l'Est croîtra d'un peu plus de 1 %. Morale de cette histoire : englober de l'argent sans se soucier d'améliorer la productivité est une voie qu'il vaut mieux éviter.

DOCUMENT

Investissements étrangers : de nouvelles stratégies

MICHEL AUDET

L'auteur est ministre du Développement économique et Régional et Recherche du Québec. Nous publions un extrait de l'allocation qu'il a prononcée dernièrement devant le Conseil du patronat du Québec.

L'investissement étranger, ce n'est pas seulement l'arrivée directe de capitaux. C'est aussi et surtout l'apport de nouvelles technologies, la création d'emplois, l'ouverture de nouveaux marchés, le branchement à de plus grands réseaux, etc.

Actuellement, le volume mondial d'investissement direct étranger ne cesse d'augmenter. Il est passé de 972 milliards de dollars américains en 1985 à 8242 milliards en 2003. Mais les flux d'investissement ont nettement changé de direction.

Par exemple, la part du Canada dans les stocks mondiaux d'entrées de l'investissement direct étranger, qui était de 6,7 % en 1985 n'est plus que de 3,3 % en 2003. La Chine qui n'aurait que 0,6 % de l'investissement direct étranger en 1985 en draine aujourd'hui 6,6 %. Bref, au-delà des emplois qui sont déplacés vers la Chine, il y a aussi de plus en plus de capitaux et d'investissement.

Maintenant que le flux change vers d'autres continents, il faut changer de stratégie de prospection des investissements étrangers et être plus agressifs. À cette fin, Investissement Québec a redéployé ses effectifs à l'étranger en ouvrant, cette année, des nouveaux bureaux en Europe et aux États-Unis. En plus de Paris, elle aura désormais des représentants à Londres, à Munich, à New York, à Chicago et à Los Angeles.

Nous devons aussi nous rappeler un fait important. Plus de 80 % des investissements étrangers réalisés au Québec sont le fait de filiales d'entreprises étrangères déjà implantées chez nous.

Il est donc primordial de parler affaires avec ces entreprises qui nous connaissent, qui ont compris qu'on pouvait investir avec profit au Qué-

bec et qui ont peut-être des projets d'expansion et de diversification à soumettre à leur maison mère.

Un rapport du Conference Board, paru en juin dernier et portant sur la situation de l'investissement direct étranger au Canada, confirme certaines tendances avec lesquelles nous devons maintenant composer.

Selon cette étude, certains facteurs qui, par le passé, attiraient et justifiaient des investissements directs étrangers en sol canadien ont évolué de façon importante au fil des dernières années.

Par exemple, la taille du marché canadien est de plus en plus modeste par rapport au marché mondial. Ce faisant, le Canada semble être une destination moins prioritaire lorsque des entreprises étrangères désirent conquérir de nouveaux marchés.

Il faut noter que la productivité canadienne, plus faible que celle de nos voisins américains dans certains secteurs-clés, est de moins en moins compensée par la faiblesse de notre dollar. Le défi est d'autant plus grand face à l'émergence de nouveaux marchés comme la Chine et l'Inde, où la main-d'oeuvre est abondante, peu coûteuse et, surtout, de plus en plus qualifiée.

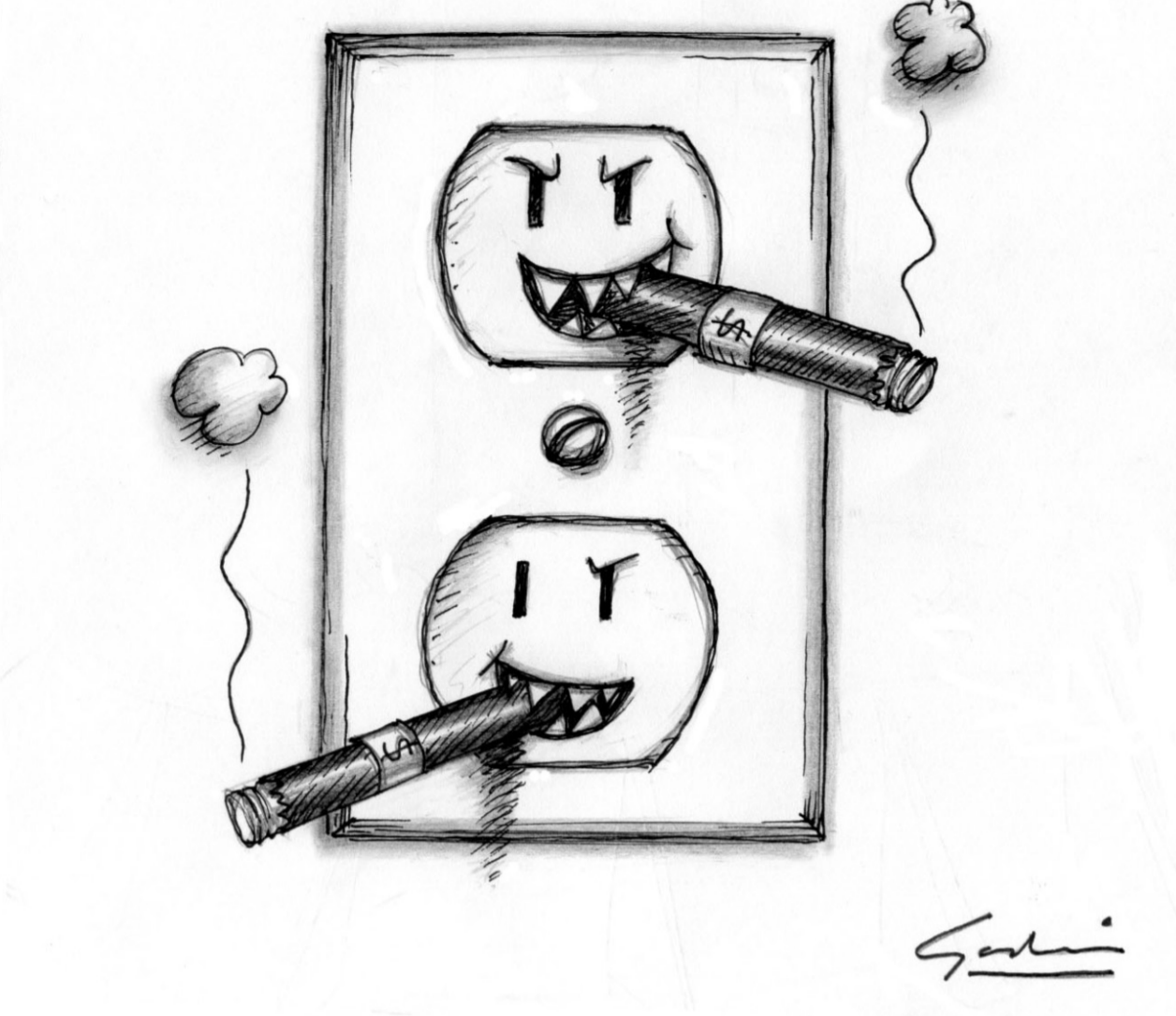
Le Canada compte cependant certains avantages comparatifs, dont la qualité de la main-d'oeuvre et de la formation qu'elle reçoit, ainsi que la stabilité de nos systèmes politiques et judiciaires.

De plus, tel qu'exprimé au Forum sur les relations économiques entre le Québec et les États-Unis, en octobre dernier, la présence d'un système de santé public et les faibles coûts de production au Québec constituent des attraits indéniables.

L'étude du Conference Board identifie certains facteurs qui défavorisent la qualité de l'environnement d'affaires canadien. La lourdeur de notre fardeau fiscal et de notre réglementation est un facteur qui affecte l'investissement direct étranger.

Notre gouvernement a donc pris action et mis en chantier plusieurs initiatives afin d'améliorer le climat d'affaires. (...)

Hydro-Québec: profits de 1,8 milliard en 9 mois



éric godin studio@ericgodin.com

DROITS RÉSERVÉS

LES AFFAIRES SONT LES AFFAIRES

Innover pour sauver le contribuable

PIERRE BRUNET



L'auteur a été président et chef de la direction de Lévesque Beau-bien et de Financière Banque Nationale.

Imaginez-vous premier ministre du Québec

pour un jour. Vous êtes en réunion avec vos ministres et conseillers alors que la discussion porte sur le budget d'immobilisations pour l'année courante. Voici comment la discussion pourrait se dérouler.

Le premier ministre ouvre l'assemblée en déclarant : « Nous avons devant nous un budget de 5,5 milliards pour les investissements en immobilisations dans les ministères ainsi que les investissements pour les réseaux de la santé, de l'éducation et des services sociaux, du transport en commun et des équipements culturels. Ceci me semble bien peu si je considère toutes les demandes que l'on me fait. J'ai l'impression que nous faisons le minimum et que nous bouchons des trous. J'aimerais voir le réseau de la santé à la fine pointe de la technologie, nos établissements d'éducation équipés pour le 21^e siècle, les réseaux routiers et du transport en

yorkaises nous ont fait savoir qu'elles modifieraient à la baisse notre cote de crédit. »

La discussion s'engage et après quelque temps, le premier ministre intervient : « Il semble se dessiner un consensus selon lequel nous devons gérer avec sagesse et discernement. Augmenter la dette nous place dans un carcan face à l'avenir et il serait irresponsable de transférer ce fardeau à des générations futures. »

Augmenter les impôts?

« S'il en est ainsi, augmentons les impôts », de lancer un autre intervenant.

« Vous savez très bien, intervient le premier ministre, que j'ai dit plutôt l'inverse à plusieurs reprises. Vous savez tous que nous sommes les citoyens les plus taxés en Amérique du Nord, même si l'impôt des particuliers ne représente que 35 % des revenus totaux de la province. »

« Si cette voie n'est pas possible, dit un ministre, sabrons de nouveau dans les dépenses. »

« Beaucoup a déjà été fait, déclare le premier ministre, mais je doute que nous puissions totaliser les montants nécessaires. »

« Donc, c'est l'impasse », de constater un autre.

L'exemple suédois

« Pas nécessairement, de dire le premier ministre. Il faut innover, faire les choses différemment. L'implication du privé et la sous-traitance sont

Imaginez-vous en réunion avec vos ministres et conseillers alors que la discussion porte sur le budget d'immobilisations pour l'année courante.

commun rapidement complétés. De combien faudrait-il augmenter le budget pour réaliser le tout ? »

Après un tour de table rapide, on compte déjà ajouter facilement 5 milliards par année.

« Ainsi, les budgets annuels pourraient atteindre environ 10 milliards », de dire le premier ministre.

Augmenter la dette?

« Certainement, répond un ministre, et pour le réaliser nous augmenterons la dette puisque ces déboursés peuvent être amortis sur plusieurs années. »

« Oh ! là, de lancer un collègue. Si nous excluons Hydro-Québec, nous avons une dette de près de 130 milliards de dollars sur laquelle nous devons verser 6,8 milliards en intérêts, soit 14 % de notre budget annuel. La dette a progressé d'environ 4 milliards par année depuis cinq ans. Si nous persistons dans cette direction, les agences de cotation new-

toujours des possibilités. Plusieurs pays européens y ont recours avec succès. J'ai devant moi une étude préparée en 2003 par l'Institut économique de Montréal et qui s'intitule : *Le Recours au privé en santé : l'exemple suédois*. Je vous en cite quelques extraits : « L'expérience récente de la Suède nous montre qu'il est possible d'augmenter l'efficacité du système avec des mécanismes de marché tout en maintenant l'universalité des soins. Malgré la crainte largement répandue selon laquelle un plus grand recours au secteur privé mènera à un système « à deux vitesses », les notions de profit et de concurrence ne sont pas incompatibles avec des soins de santé pour tous. L'existence d'un système parallèle privé est d'ailleurs la norme dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE. « Pour améliorer l'efficacité de leur système de santé, les Suédois ont entrepris, il y a une douzaine d'années, de briser la monotonie étati-



PHOTO: FRED CHARTRAND, ARCHIVES PC

Imaginez-vous à la place du premier ministre du Québec, Jean Charest, pour une journée...

que de la distribution des services, en permettant à des entrepreneurs de faire concurrence à un système public surchargé.

« En 1994, le Conseil régional de Stockholm a transformé l'un des sept hôpitaux traitant les cas d'urgence de la capitale, l'hôpital Saint-Georges, en corporation autonome dans le but de le privatiser. Quatre ans plus tard, l'hôpital était vendu à une compagnie privée suédoise cotée en Bourse du nom de Capio Ltée. Il faut bien comprendre que, malgré son statut d'hôpital « privé », le Saint-Georges continue d'opérer à l'intérieur du système public et ses patients n'ont pas à payer les coûts des traitements qu'ils y reçoivent. L'achat et le financement des soins sont garantis par le Conseil régional, alors que Capio se charge de la prestation des soins.

« Depuis sa transformation en entreprise privée, le Saint-Georges est devenu l'hôpital le plus efficace et le moins coûteux de la capitale, atteignant des rendements de 10 % à 15 % supérieurs à ceux des autres hôpitaux. Cette efficacité supérieure lui permet de dégager une marge de profit. »

« Donc, de conclure le premier ministre, voici un exemple très encourageant. Je crois que la population est consciente du défi et des solutions qui s'imposent. D'ailleurs, un sondage en 2003 du magazine *L'actualité* démontrait que 57 % des Canadiens sont d'accord pour l'intervention du secteur privé en sous-traitance pour la prestation des soins. Mettons-nous au boulot. »

Je nous souhaite une société aussi motivée et civilisée que la Suède. Sinon, c'est le contribuable qui va crever.

L'équité salariale à l'aune du réalisme

DENISE PERRON

L'auteure, experte-conseil en équité salariale et en emploi, est aussi ex-commissaire à la Commission de l'équité salariale du Québec.

La Cour suprême du Canada vient de statuer que des restrictions budgétaires peuvent, dans certaines circonstances, justifier l'atteinte à des droits garantis par la Charte canadienne des droits de la personne.

En effet, dans un jugement unanime rendu le 28 octobre dernier, la Cour suprême affirme que « les tribunaux ne peuvent pas fermer les yeux sur les crises financières périodiques qui, pour être surmontées, forcent le gouvernement à prendre des mesures pour gérer ses priorités ».

Ainsi, la Cour suprême est d'avis que le gouvernement de Terre-Neuve avait eu raison de suspendre le versement d'ajustements salariaux établis dans le cadre d'une entente sur l'équité salariale conclue avec le personnel hospitalier.

La Cour suprême juge que l'article 9 de la Public Sector Restraint Act de Terre-Neuve, qui a pour effet d'effacer l'obligation d'environ 24 millions de dollars que le gouvernement s'était engagé à verser dans le cadre des négociations collectives avec le personnel du secteur des soins de santé, est constitutionnel.

Elle précise que l'action du gouvernement de Terre-Neuve est justifiable puisque les coûts nécessaires pour atteindre l'équité salariale selon l'échéancier initial étaient élevés et que le gouvernement ne discutait pas seulement de droits par opposition à des dollars, mais aussi de droits par opposition à des lits d'hôpitaux, à des mises à pied, à des emplois, à l'éducation et à l'aide sociale.

Enfin, elle ajoute que le législateur doit disposer d'une marge de manoeuvre raisonnable lorsqu'une situation financière exceptionnelle commande des mesures de redressement exceptionnelles.

Réalisme

La Cour suprême affirme que les tribunaux vont continuer d'être sceptiques lorsqu'une situation financière difficile sera invoquée pour restreindre des droits garantis par la Charte. Elle précise cependant que « la Cour ferait preuve d'un manque de réalisme si elle présuait qu'il existe des ressources inépuisables pour répondre aux besoins de chacun ».

Il n'est pas de mon ressort d'analyser l'impact du jugement de la Cour suprême sur l'interprétation que devront faire les tribunaux du principe constitutionnel de la séparation des pouvoirs législatifs. Cependant, sous l'angle de la rémunération, ce jugement risque d'entraîner des répercussions pour les organisations du secteur public, du secteur para-public et possiblement du secteur privé.

Déjà, des représentants des salariés du secteur public (comme le Syndicat canadien de la fonction publique) s'intéressent à la décision de la Cour suprême pour mesurer le degré de gravité de la situation financière pouvant justifier le recul des engagements d'un gouvernement sur la question d'équité salariale.

Un jugement qui servira de guide

Incidentement, le procureur général du Québec, celui du Nouveau-Brunswick, celui de la Colombie-Britannique et celui de l'Alberta ont tous agi comme intervenants devant la Cour suprême du Canada au soutien du gouvernement de Terre-Neuve.



PHOTO MICHEL GRAVEL, ARCHIVES LA PRESSE ©

La Cour suprême vient de reconnaître que l'équité salariale est un des sujets les plus épineux et controversés du monde du travail.

Pour les entreprises du secteur privé qui sont visées par la Loi sur l'équité salariale du Québec, je suis d'avis que les répercussions sont moins évidentes à court terme dans la mesure où la Loi du Québec prévoit un prolongement (maximum de trois ans) de la pé-

riode d'étalement des ajustements salariaux si un employeur est incapable de les verser dans les délais prévus à la Loi. Encore faut-il que l'employeur démontre à la Commission de l'équité salariale et éventuellement à la Commission des relations de travail son incapacité de payer. Quand même, ce jugement servira sûrement de guide à plusieurs.

Un sujet épineux

Pour les organisations des secteurs public et parapublic du Québec, dont les budgets sont en lien avec la santé financière du gouvernement (comme les centres hospitaliers et les universités) je crois que la situation peut être très différente. Nous pouvons nous attendre à ce que des organisations soutiennent que l'ouverture d'ententes sur l'équité salariale et le report des versements d'ajustements salariaux auraient plus d'effets positifs sur l'ensemble de la collectivité que d'effets pernicieux sur un groupe en particulier. D'autant plus que, contrairement au gouvernement de Terre-Neuve qui a tout de même admis qu'il y avait discrimination salariale, des organisations québécoises considèrent avoir corrigé les écarts salariaux. Ceci est particulièrement vrai pour la douzaine d'employeurs qui se sont prévalus du chapitre IX de la Loi sur l'équité salariale qui leur permettait de faire approuver un programme d'équité ou de relativité salariale réalisé avant l'adoption de la Loi et qui, à la suite d'une décision d'une juge de la Cour supérieure du Québec déclarant ce chapitre de la Loi inconstitutionnel, se voient obligés de rouvrir le dossier de l'équité salariale.

D'aucuns peuvent pousser des hauts cris devant le jugement de la Cour suprême. Mais, ce jugement ne surprend pas. La Cour ne remet pas en question le principe d'équité salariale (d'ailleurs l'équité n'est pas examinée puisque le gouvernement de Terre-Neuve reconnaissait l'existence d'une discrimination systémique dans les conventions collectives négociées entre les parties).

La Cour suprême avoue que l'équité salariale est un des sujets les plus épineux et controversés du monde du travail.

Je crois que cela est d'autant plus exact que, bien d'adoptée comme droit fondamental, la question d'équité salariale est au coeur des relations de travail (au Québec, les décisions finales en matière d'équité salariale sont d'ailleurs rendues par des commissaires de la Commission des relations de travail). Le principe de l'équité salariale est noble. L'application de ce principe fait cependant partie des négociations. Plusieurs le réalisent, peu veulent l'admettre.

De l'éléphant blanc au canard boiteux

Mirabel fermé, Montréal revient à un aéroport qu'on avait abandonné pour cause de vétusté

JEAN-FRANÇOIS COUTURE

L'auteur habite Montréal.

C'est fini. Mirabel est fermé. Trente ans perdus en querelles stériles. Des centaines de millions partis en fumée, des milliers de propriétaires terriens expropriés pour rien, une série de drames humains et, finalement, une ville comme Montréal qui revient à un aéroport que l'on avait décidé d'abandonner pour cause de vétusté. Décidément, plus tu pédales moins vite, moins tu avances plus vite.

Comment diable tout cela a-t-il pu se produire ? Où avons-nous dérapé ? On reproche souvent aux politiciens de ne penser qu'à la prochaine élection ou, pire encore, au prochain sondage et on félicite les rares hommes d'État qui pensent à la prochaine génération. Dans le cas de l'aéroport de Mirabel, s'il y a une chose qu'on ne peut reprocher à ses concepteurs, c'est d'avoir manqué de vi-

crates avaient vu plus loin que le bout de leur nez. Et qu'est-ce qu'on en a fait de cet aéroport ? C'est bien simple, à peine inauguré, tout ce que nous avions de contradicteurs politiques se sont ingénies à en faire le plus bel éléphant blanc jamais mis au monde.

Et le pire dans tout ça, c'est qu'ils n'ont même pas eu à se forcer. Ils n'ont eu qu'à rester immobiles. Pas de lien rapide sur rail et pas de lien autoroutier. Ce fut bien suffisant.

Retour à la case départ

Rappelez-vous les stériles échanges de lettres courroucées entre Québec et Ottawa. Sans oublier, bien sûr, de garder ouvert le motif même de la construction de Mirabel, c'est-à-dire ce machin antédiluvien qu'était et qu'est encore l'aéroport de Dorval et d'y laisser les vols continentaux, source d'embêtements considérables à cause des correspondances.

Imaginez un lien rapide sur rail, à voie double, avec wagons appropriés pour recevoir passagers et bagages. Imaginez une ou même deux autoroutes dignes de ce nom (la 13 et la 15) avec une quatrième voie réservée exclusivement à la clientèle de l'aéroport, qu'elle se déplace en bus, en taxi ou en voiture. Imaginez une autoroute vers Hull-Ottawa. Imaginez Dorval enfin fermé et un Mirabel doté du nombre de pistes requis. Mais non, on a fait exactement le contraire.

Et où en sommes-nous aujourd'hui ? À la case départ ? Eh bien non ! On s'est surpassé dans la reculade. En fait, la situation actuelle est plus déplorable que le statu quo ante. Dorval, qui avait amplement fait son temps en 1970, est probablement le pire canard boiteux qui se puisse trouver. Pas d'espace pour s'agrandir. Des limites aux horaires pour cause de riverains ombrageux. Pas de lien rapide quel qu'il soit avec le centre-ville. Un réseau routier en lambeaux qui date justement de l'époque de la création de Mirabel. Une aérogare engorgée dès qu'il y a plus de trois Boeing 747 qui partent ou arrivent en même temps. Des départs internationaux en pleine heure de pointe. Des carrousels à bagages d'un autre âge au départ comme à l'arrivée. Un service de restauration du type dépanneur de vil-



PHOTO PAUL CHIASSON, ARCHIVES PRESSE CANADIENNE

À peine l'aéroport de Mirabel inauguré, tout ce que nous avions de contradicteurs politiques se sont ingénies à en faire le plus bel éléphant blanc jamais mis au monde.

lage. Tous les rafistolages, raccomodages et rapiécages récents n'y changeront rien. Bien sûr, ces quelques améliorations font que c'est « moins pire », mais c'est manifestement trop peu trop tard.

Comme dans Yogi l'ours

Et on aurait pu ajouter le fameux comptoir de perception d'une taxe d'aéroport, bidule que je n'ai jamais vu dans la trentaine d'aéroports que j'ai fréquentés depuis plus d'une vingtaine d'année et qui a fait enrager tant de monde avant qu'on ne le fasse finalement disparaître. Et pour finir, des flics d'aéroport costumés comme des gardiens du parc Jelleystone dans dessin animé dessinée *Yogi l'ours*. Une misère. Le vrai tiers-monde. Et on prétend que c'est avec ça qu'on va pouvoir desservir un Montréal qui prétend au statut de ville internatio-

nale ? Si je m'appelais Toronto, je serais morte de rire. En fait, quand je descends à Pearson, pourquoi il me semble toujours voir ce drôle de sourire en coin sur les lèvres des Torontois ? Mais peut-être suis-je un peu parano.

Lorsqu'on a le choix entre être heureux ou faire pitié, pourquoi choisir la deuxième option ? Et on s'entête dans la misère. On prétend que c'est ça la solution d'avenir. Et quand on va finir par quitter Dorval, car c'est ce qui va fatalement arriver un jour ou l'autre, où va-t-on aller ? Sur les terres fertiles de la Rive-Sud ? À Saint-Hyacinthe ? De nouveau à Mirabel ? À moins que Montréal ne tombe définitivement dans la catégorie des « petites villes » et n'ait pas besoin de mieux. Comme aurait pu le dire Yogi, pas l'ours, mais le « philosophe » Berra, l'avenir n'est décidément plus ce qu'il était.

OPINION

Le taux des prêts usuraires

Quand on n'est pas sensibilisé aux revenus de placements, on ne réalise pas à quel point on se fait exploiter par des institutions financières, spécialement avec des cartes de crédit.

En faisant des scénarios de planification de retraite, je me suis amusé à imaginer des taux de rendements élevés et constants, dans

mon REER, me permettant de parvenir à un bon revenu de retraite sans grand effort.

Comme mise en situation, pensons à certaines cartes de crédit de magasin dont le taux est aussi élevé que 28,8 %. Saviez-vous comment cela est calculé ? On divise par 12 et on vous facture 1/12 du taux. En fait, ça devient

un taux composé 12 fois dans l'année, ce qui augmente le rendement réel à environ 33 %.

Si, au lieu de le payer ce 33 %, je parvenais à l'encaisser, sur les sommes que je pourrais investir, quelles portes me seraient ouvertes ?

Avec un tableau d'intérêt composé, voici un exemple d'effet magique et incroyable. Je désire avoir un revenu de retraite décent et je commence à épargner à 50 ans pour une retraite vers les 60 ans.

Ce que je veux est prendre ma retraite avec un effort minime. Si je mets 10 000 \$ dans

mon REER, ça me coûte en réalité 6000 \$ puisque j'ai 40 % en retour d'impôt. Ce 10 000 \$, versé une seule fois, composé à 33 % sera déjà de 173 000 \$ après 10 ans, et 33 % de cela me donnerait une rente de 57 000 \$ pour le reste de ma vie, laissant le capital à mes héritiers.

Le problème, c'est que trouver un tel rendement stable relève du rêve. Alors le payer relèverait-il du cauchemar ?

Jeannot Vachon
Comptable

Véhicules automobiles

500 Petites annonces
www.capresse.ca

550 AUTOMOBILES
BMW X5 2004, 13 000 km, tout équipé, 8 mags, 6 pneus, 65 000\$, nég. 514-332-1568, 514-835-2140, Hamadi

550 AUTOMOBILES
CHEV. Cavalier Z22 2002, 21000 km, 5 vit., cd, aileron
lutex.ca 514-336-3000
CHEV Malibu 99, aut., 76000 km, a/c, am-fm, pneus été-hiv. 7500\$, 514-521-4842.

550 AUTOMOBILES
ECHO 2001, 4 portes aut., climatisé, 65 000 km 450-445-7161 514-831-3598
BROSSARD HONDA

550 AUTOMOBILES
HONDA Accord EX 00 V6 aut. 72 000km 2004, 16 995\$ no. H5813A, 450-678-4710 LONGUEUIL HONDA

550 AUTOMOBILES
HONDA Accord LX 2001, aut. 51 000km, bleue, 15 995 \$ No. J8199A, 450-679-4710 LONGUEUIL HONDA

550 AUTOMOBILES
HONDA Civic DXG 01, 4 ptes, man, a/c, 120 000 km, exc. entretien, 8600 \$, 514-485-4325

550 AUTOMOBILES
NISSAN Maxima 96, 138 000 km, gris, 4 ptes, aut., tout équipé, fait vendre 514-233-4432

550 AUTOMOBILES
TOYOTA Corolla LE 95, 93 000 km, aut., a/c, très propre, dame proprio, 6490\$, 514-744-2450

550 AUTOMOBILES
VOLVO S70, SE 98, 120 000 km, exc. état, 12 900 \$, 450-979-2821

550 AUTOMOBILES
VOLVO S70 98, aut., gris, mags, aileron, 148 000 km., 8 pneus, 9500\$ 514-369-3640

550 AUTOMOBILES
CADILLAC de Ville, 99, 4 ptes, tout équipé, cuir, bal garantie SPECIAL 11 995\$ CLERMONT 514-279-6301

550 AUTOMOBILES
CIVIC 2002 LX 2 portes automatique, 62 000 km 450-445-7161 514-831-3598
BROSSARD HONDA

550 AUTOMOBILES
FORD Escort Sport SE 98, aut., 4 ptes, a/c, mags, 111 000km, A1, bleue, 1 femme proprio, 6000\$, 514-965-7543

550 AUTOMOBILES
HONDA Accord SE 2000, aut. 81 000km, argent, 13 995\$ No. J8326A, 450-679-4710 LONGUEUIL HONDA

550 AUTOMOBILES
HONDA Civic 01, LXG, 4 ptes, 5 vit., 30 000 km, a/c, fait vendre, 514-944-0248

550 AUTOMOBILES
NISSAN Sentra 2002, gris, 2 ptes, air, impeccable! 7700 \$, 514-668-8312

550 AUTOMOBILES
SAAB 9-5 1999 tout équipée, aut., impeccable, 11 995 \$

550 AUTOMOBILES
TOYOTA Echo 00-02, aut./man, 2 et 4 ptes, bas km, à partir de 7995 \$, Tél. Stéphane

550 AUTOMOBILES
VOLVO V40 2001, familial, pneus neufs, 14995\$ Audi Lauzon 450-688-1120

550 AUTOMOBILES
VOLVO V70 2002, 63 000 km, aut., gar, 2006, fam, 7 places, équipée, comme neuve, 28 500\$. 514-862-9798

ASTROLOGIE DU JOUR

BÉLIER DU 21 MARS AU 20 AVRIL
Avec une Lune en Capricorne, ce début de semaine se prêtera mieux au travail et aux affaires sérieuses qu'aux loisirs et aux activités frivoles. En fait, il vaudra mieux attendre quelques jours pour planifier une partie de plaisir. Ceci ne veut pas dire que ce lundi sera désagréable, mais plutôt que votre satisfaction proviendra davantage d'une démarche sage et rangée.

TAUREAU DU 21 AVRIL AU 20 MAI
Aujourd'hui l'hésitation est la seule chose qui puisse jouer contre vous. Les démarches décisives vous rapporteront davantage que les demi-mesures. Située au trigone de votre Signe, la Lune en Capricorne vous permettra de vous fier à la raison afin de déterminer ce qui est convenable. Tout ira pour le mieux si vous êtes capable d'exprimer clairement vos intentions.

GÉMEAUX DU 21 MAI AU 21 JUIN
Tant que Mercure rend visite à votre Signe opposé (Sagittaire), vous devriez être en mesure d'analyser votre situation avec justesse et de trouver la réponse à une question qui vous préoccupait. Vous pouvez poser un geste adoucissant sans appréhender de répercussions négatives. Une personne dont l'opinion a beaucoup de poids vous appuiera dans vos démarches.

CANCER DU 22 JUIN AU 22 JUILLET
Votre travail et vos réalisations plairont aux personnes qui vous importent. Tandis que la Lune rend visite à votre Signe complémentaire (Capricorne), un événement vous aidera à prendre conscience du niveau d'appréciation dont vous jouissez. Les rangements, les classements, et tout ce qui implique de l'organisation et de la méthode vous sera aujourd'hui favorable.

LION DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT
Votre lundi sera agréable si vous parvenez à dédramatiser une situation qui vous préoccupe. Le calme et le détachement vous procureront sûrement une longueur d'avance. D'ailleurs un projet sur lequel vous travaillez pourrait être finalisé plus rapidement que vous ne l'aviez imaginé. Rien n'est impossible et tout pourrait changer pour le mieux...

VIERGE DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE
Des rumeurs sont susceptibles de circuler aujourd'hui. Aussi vous ne devriez pas considérer trop sérieusement ce que vous entendez. Attendez d'obtenir la confirmation d'une source fiable avant de réagir. Par ailleurs, voici un moment propice pour faire une acquisition qui agrémente le confort de votre foyer ou qui facilitera l'exécution de votre travail.

BALANCE DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE
Tandis que la Lune en Capricorne forme un carré avec Jupiter en Balance, vos seuls problèmes proviendraient d'une tendance à l'excessivité. Faites attention à l'exagération et à la démesure! Le mieux peut-être l'ennemi du bien. Mais par ailleurs, vos relations affectives et vos amitiés intimes bénéficieront de l'influence favorable de Vénus. Profitez-en!

SCORPION DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE
Votre étape anniversaire permet de vous affirmer et de tenir tête à quelqu'un qui essaye de vous imposer sa volonté. Si vous êtes capable d'allier le calme à la fermeté, vous parviendrez sans aucun doute à vos fins. Vous pouvez également profiter d'un regain d'énergie physique pour commencer un programme d'entraînement.

SAGITTAIRE DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE
La visite de Mercure en Sagittaire vous permet de vous servir de votre habileté à communiquer pour consolider vos relations et vous mériter la sympathie de nouvelles fréquentations. L'impatience est la seule chose qui pourrait vous empêcher de faire bonne impression sur autrui. L'échange et la diffusion d'information jouera sûrement un rôle clé.

CAPRICORNE DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER
La Lune en Capricorne vous offrira un début de semaine émotif. Un léger compromis s'avérera bénéfique, vous procurant des avantages considérables. Il serait donc salubre de faire une petite concession, surtout si cela implique des personnes que vous aimez. Et votre flair sera en mesure de détecter une affaire particulièrement lucrative.

VERSEAU DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER
Les aspects planétaires vont faire en sorte de vous faire voir quelqu'un sous un nouveau jour. Il est même probable que vous tiriez profit de l'expérience ou de l'expertise d'une personne que vous n'estimiez pas beaucoup. Comme quoi... N'hésitez pas à verbaliser ce que vous ressentez. Toutes vos relations en bénéficieront grandement.

POISSONS DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS
Les aspects planétaires vous suggèrent de ne pas refuser une proposition trop rapidement. Une offre qui ne vous paraît pas idéale peut éventuellement vous ouvrir d'autres portes et vous placer sur la voie que vous convoitez. Il est probablement nécessaire de passer par cette étape intermédiaire afin d'atteindre votre objectif ultime.

astrologue@astro-communications.com HOR15NE

FORD CHARTRAND
04 Econoline 250, 4km 25 995\$
04 Freestar SE 30km 20 995\$
04 Focus station, sport 14 995\$
04 Explorer Ed.Bauer 30 995\$
04 Expédition XLT 35 995\$
03 Ranger aut. boite 13 995\$
03 F250 HD 4x4 30 995\$
03 Escape XLT 37km 22 995\$
03 Ranger Super cab 15 995\$
03 F150 Supercrew 27 995\$
02 Mustang 5 vit. V6 13 995\$
02 Focus ZX5 29 km 14 995\$
02 Focus Station 11 995\$
01 Windstar sport 13 995\$
01 Windstar LX 51km 11 995\$
01 Focus SE aut. a/c 9995\$
01 Escape 62 km 14 495\$
00 Focus fam. aut. 7 995\$

FORD Crown-Victoria LX 94, 44 000 km, impeccable, nouveaux freins. 5750 \$, 514-693-2041
FORD Crown Victoria LX 2003, vente, 20 000 km., 20 995 \$, Brunelle Ford, 450-491-1110

FORD Escort Sport SE 98, aut., 4 ptes, a/c, mags, 111 000km, A1, bleue, 1 femme proprio, 6000\$, 514-965-7543

FORD Focus 2000 SE tout équipée 1005 000km très bien entretenue 9500\$ 514-951-3269

FORD Focus SE fam 01, man., 45 000 km, gar. prol., pneus 4 saisons + hiver + jantes, a/c, gr. élect., A1, 9500\$ 450-466-7965

FORD Focus SE Sport 2001, man. a/c, CD, 28 000 km., 9500\$ nég. 450-462-2533

FORD Focus ZX 3 2002, noire, man, 2 ptes, 45 000 km., 450-779-1405

HONDA Accord EX 2001, aut. 60 000km, beige, 18 995 \$ No. U3848A, 450-679-4710 LONGUEUIL HONDA

HONDA Accord EX 2001, aut. 60 000km cuir, noire, 19 495 \$ no. U3995, 450-679-4710 LONGUEUIL HONDA

HONDA Accord SE 2001, 4 ptes, a/c, climatisé, 65 000 km 450-445-7161 514-831-3598
BROSSARD HONDA

HONDA Civic 01, LXG, 4 ptes, 5 vit., 30 000 km, a/c, fait vendre, 514-944-0248

HONDA Civic 1998, 2 ptes, coupé, aut. prop., a/c, rouge, pas de rouille, femme proprio, 5500\$, 514-965-7543

HONDA Civic coupé SI 2002, rouge, 37 000 km, 5 vit., a/c, 14 800 \$ + taxes. 514-939-3526

LINCOLN LS 2001, V8, cuir, 63 000 km, gar. état neuf, 19 800\$, 514-865-2102, Summumauto.com

LINCOLN Towncar Cartier 2003, 29 000 km. A-1. Bal, gar. Houle & Houle, 1-877-271-3100

LINCOLN Towncar Cartier, 2000, gris, 16 950 \$, Brunelle Ford, 450-491-1110

MAZDA 626 LX 01, aut., a/c 41 000km, garantie, 12 999 \$. S.D. Auto 514-952-9908

MAZDA Protégé ES '02, exc. état, 30 000 km, man, CD, neuve '03, gar. '06, 514-522-3702.

MAZDA Protégé LX 2001, 80000 km, aut., air, cd., lutex.ca 514-336-3000

MAZDA Protégé, LX, 02, 5 vit., a/c, aileron, 31 000km, 12 500 \$ S.D. Auto 514-952-9908.

MAZDA Protégé LX 03, bordaude, man, air, 12 000 km., transf. bail 450-446-9737

MERCEDES 190E, 1989, ayant 170 000 km. Prix: 6750 \$ 514-744-4955

MERCEDES JAGUAR, BMW VOLVO AUDI ET SAAB
01 C320 état neuf bijou Spécial 00 E320 4x4 équipée spécial 00 430 4x4 noire 25 900\$ 98 E320 bas km, bijou 19 900\$ 96 C220 état neuf 10 500\$ 95 E320 bas km, noire 16 777\$ 95 S420 limousine 16 777\$ 92 190E super spécial: 5900\$ 90 190E 2.6 bijou 6900\$ 85 190E 5 vit. propre, 1900\$ www.automoteur.com

MERCEDES 190E 2.6 1992, 170 000 km, très bon état, 9500\$, 450-661-5831 soir

MERCEDES 300SD 1992, (rare) diesel 6 cyl., aut., gris champagne, A-1 A-2, Particulier, Pas TPS, 450-359-5823

MERCEDES Benz '96, 4 ptes, argent, exc. état, 8 pneus neufs, 450-466-9430, 450-672-3951.

MERCEDES C 230 1999, groupe sport AUTO-METZ (450) 622-4666

MERCEDES C230 98 classique noire tout équipée très bonne état 17 000\$, 514-295-4917

MERCEDES C240 Classic 2002 V6, silver-cuir noir, mags, 32 000 km, exp. 06, 31 000 \$, 514-946-8997

MERCEDES E300 diesel 1996, 277 000km, très propre, démarr. à distance, 450-377-8838.

MERCEDES E300 diesel 1997, 10 500\$ AUTO-METZ (450) 622-4666

MERCEDES E320 4Matic 2002, beige, cuir, impeccable, 42 000 \$ nég. 450-653-1553

MERCEDES E 320 1998, 4 matic, 3 en inventaire AUTO-METZ (450) 622-4666

MERCEDES S320, 98, sable, 90 000 km, impeccable, femme proprio, 26 500 \$, 418-658-2037; 418-337-6418.

MERCEDES S430, 2001 57 000 km, toit et navigation 49 900 \$

GRAVEL 1-800-608-5528

MERCEDES SLK 320 2001, 28 000\$ AUTO-METZ (450) 622-4666

MERCURY Grand Marquis GS 03, 27 000km, verte, 21 850\$ Brunelle Ford, 450-491-1110

NEON '96, 4 ptes, verte, int. gris noir, un seul proprio, 1900 \$, 514-983-7167.

NISSAN Maxima SE 98, man., noir 85 000 km, cuir, pneus hiver démarr. 11 500\$ 514-993-2412

NISSAN Altima GXE 01, aut., a/c, 46 000 km, gar., 12 999\$. S.D. Auto 514-952-9908.

NISSAN Altima 2002, noire, 42 000 km, gar., toute équipée, 18 000 \$, 514-389-2686.

NISSAN Altima GXE 2000, imp., 77 000 km, man., 8 pneus neufs, noire, traitement peint. + antirouille, 514-255-6833

NISSAN Altima 2000 man. tout équipée, 100 000km, très bonne cond. 9600\$, 514-573-1858

NISSAN Maxima 2000, 147 000 km (autor.), très bon état, 10 900\$ 450-243-5089

NISSAN Maxima 98, 117 000 km, parfaite condition, 11 000 \$, 514-684-4289, 514-942-0137

NISSAN Maxima SE 2001, 80 000 km, cuir, A1, 18 495\$. St-Bruno Nissan 514-878-1225

NISSAN Accord LX 2001, aut. 51 000km, bleue, 15 995 \$ No. J8199A, 450-679-4710 LONGUEUIL HONDA

HONDA Accord SE 2002, aut. 47 000km bourgogne, 17 495\$ No. J8326A, 450-679-4710 LONGUEUIL HONDA

HONDA Accord SE 01, v6, aut. 61 000km bourgogne, 16 995\$ No. J8449A, 450-679-4710 LONGUEUIL HONDA

HONDA Accord SE 2001, 4 ptes, a/c, climatisé, 65 000 km 450-445-7161 514-831-3598
BROSSARD HONDA

HONDA Civic 01, LXG, 4 ptes, 5 vit., 30 000 km, a/c, fait vendre, 514-944-0248

HONDA Civic 1998, 2 ptes, coupé, aut. prop., a/c, rouge, pas de rouille, femme proprio, 5500\$, 514-965-7543

HONDA Civic coupé SI 2002, rouge, 37 000 km, 5 vit., a/c, 14 800 \$ + taxes. 514-939-3526

LINCOLN LS 2001, V8, cuir, 63 000 km, gar. état neuf, 19 800\$, 514-865-2102, Summumauto.com

LINCOLN Towncar Cartier 2003, 29 000 km. A-1. Bal, gar. Houle & Houle, 1-877-271-3100

LINCOLN Towncar Cartier, 2000, gris, 16 950 \$, Brunelle Ford, 450-491-1110

MAZDA 626 LX 01, aut., a/c 41 000km, garantie, 12 999 \$. S.D. Auto 514-952-9908

MAZDA Protégé ES '02, exc. état, 30 000 km, man, CD, neuve '03, gar. '06, 514-522-3702.

MAZDA Protégé LX 2001, 80000 km, aut., air, cd., lutex.ca 514-336-3000

MAZDA Protégé, LX, 02, 5 vit., a/c, aileron, 31 000km, 12 500 \$ S.D. Auto 514-952-9908.

MAZDA Protégé LX 03, bordaude, man, air, 12 000 km., transf. bail 450-446-9737

MERCEDES 190E, 1989, ayant 170 000 km. Prix: 6750 \$ 514-744-4955

MERCEDES JAGUAR, BMW VOLVO AUDI ET SAAB
01 C320 état neuf bijou Spécial 00 E320 4x4 équipée spécial 00 430 4x4 noire 25 900\$ 98 E320 bas km, bijou 19 900\$ 96 C220 état neuf 10 500\$ 95 E320 bas km, noire 16 777\$ 95 S420 limousine 16 777\$ 92 190E super spécial: 5900\$ 90 190E 2.6 bijou 6900\$ 85 190E 5 vit. propre, 1900\$ www.automoteur.com

MERCEDES 190E 2.6 1992, 170 000 km, très bon état, 9500\$, 450-661-5831 soir

MERCEDES 300SD 1992, (rare) diesel 6 cyl., aut., gris champagne, A-1 A-2, Particulier, Pas TPS, 450-359-5823

MERCEDES Benz '96, 4 ptes, argent, exc. état, 8 pneus neufs, 450-466-9430, 450-672-3951.

MERCEDES C 230 1999, groupe sport AUTO-METZ (450) 622-4666

MERCEDES C230 98 classique noire tout équipée très bonne état 17 000\$, 514-295-4917

MERCEDES C240 Classic 2002 V6, silver-cuir noir, mags, 32 000 km, exp. 06, 31 000 \$, 514-946-8997

MERCEDES E300 diesel 1996, 277 000km, très propre, démarr. à distance, 450-377-8838.

MERCEDES E300 diesel 1997, 10 500\$ AUTO-METZ (450) 622-4666

MERCEDES E320 4Matic 2002, beige, cuir, impeccable, 42 000 \$ nég. 450-653-1553

MERCEDES E 320 1998, 4 matic, 3 en inventaire AUTO-METZ (450) 622-4666

MERCEDES S320, 98, sable, 90 000 km, impeccable, femme proprio, 26 500 \$, 418-658-2037; 418-337-6418.

MERCEDES S430, 2001 57 000 km, toit et navigation 49 900 \$

GRAVEL 1-800-608-5528

MERCEDES SLK 320 2001, 28 000\$ AUTO-METZ (450) 622-4666

MERCURY Grand Marquis GS 03, 27 000km, verte, 21 850\$ Brunelle Ford, 450-491-1110

NEON '96, 4 ptes, verte, int. gris noir, un seul proprio, 1900 \$, 514-983-7167.

NISSAN Maxima SE 98, man., noir 85 000 km, cuir, pneus hiver démarr. 11 500\$ 514-993-2412

NISSAN Altima GXE 01, aut., a/c, 46 000 km, gar., 12 999\$. S.D. Auto 514-952-9908.

NISSAN Altima 2002, noire, 42 000 km, gar., toute équipée, 18 000 \$, 514-389-2686.

NISSAN Altima GXE 2000, imp., 77 000 km, man., 8 pneus neufs, noire, traitement peint. + antirouille, 514-255-6833

NISSAN Altima 2000 man. tout équipée, 100 000km, très bonne cond. 9600\$, 514-573-1858

NISSAN Maxima 2000, 147 000 km (autor.), très bon état, 10 900\$ 450-243-5089

NISSAN Maxima 98, 117 000 km, parfaite condition, 11 000 \$, 514-684-4289, 514-942-0137

NISSAN Maxima SE 2001, 80 000 km, cuir, A1, 18 495\$. St-Bruno Nissan 514-878-1225

NISSAN Accord LX 2001, aut. 51 000km, bleue, 15 995 \$ No. J



Décès, prières, remerciements

900 **Petites annonces**
cyberpresse.ca/necrologie

INDEX DES DÉCÈS

- ARCHAMBAULT (Lemay), Aline
- BEAUREGARD, Roland
- BOUCHARD (Jean), Jacqueline
- CHRÉTIEN (née Côté), Thérèse
- DONATO, Maurice
- LABROSSE, Fernand
- LA FRANCE, Henri
- MAHER, Suzanne
- MESSIER, Pierre
- TITLEY, E. Antoine

N'oubliez pas de commander votre signet. Laissez vos coordonnées au 514-285-6816 (Un signet par annonce)

DÉCÈS

ARCHAMBAULT (Lemay), Aline
1921-2004
Paisiblement, le 13 novembre 2004, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Aline Archambault, épouse de feu Georges L. Archambault. Elle laisse dans le deuil ses enfants Denise (Michael Werleman), Georges (Diane Gosselin), Josée (Michel Jacques), ses petits-enfants Erik, Karl, Julie Soleil (Mike Strack), Louis Philippe, Marc Alexandre, Claudine et Charles, ainsi que son arrière-petite-fille Mia. La famille recevra les condoléances le lundi 15 novembre de 15 h à 17 h et de 19 h à 21 h et le mardi 16 novembre à compter de 10 h au salon

Alfred Dallaire
MEMORIA
1111, ave Laurier O., Outremont
www.memoria.ca 514 277.7778
Les funérailles auront lieu le mardi 16 novembre à 11 h en l'église St-Viateur d'Outremont, av. Laurier Ouest et de l'Épée. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal, 4565, chemin Queen-Mary, Montréal (Québec), H3W 1W5, seraient appréciés. La famille tient à remercier tout le personnel du Pavillon Alfred-DesRochers de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal ainsi que Mme Barbara Hutchison et Mme Rita Pierre pour leur dévouement et leur très grande compassion.



BEAUREGARD, Roland
1922-2004
À Laval, le 12 novembre 2004, est décédé M. Roland Beauregard. Il laisse dans le deuil son épouse Madeleine Lepage, sa fille Nicole Beauregard (Réal Guilbert), sa sœur Pauline Desmarais, ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. La famille vous accueillera le mardi 16 novembre 2004 à compter de 14 h au complexe funéraire

Alfred Dallaire
MEMORIA
2159, boul. Saint-Martin Est, Laval
www.memoria.ca 514 277.7778
Une réunion de prières aura lieu le mercredi 17 novembre 2004 à 11 h au salon du complexe. Heures de visites: mardi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Mercredi ouverture dès 9 h. Prière de ne pas envoyer de fleurs. En sa mémoire, des dons à la Fondation Rêves d'Enfants seraient appréciés. La famille tient à remercier Mme Martine Armand de l'entraide Ville-Marie et Dr Gilles Plamondon du C.L.S.C. Le Marigot pour le support et les soins prodigués.



BOUCHARD (née Jean), Jacqueline
1922-2004
À l'hôpital Santa Cabrini, le 11 novembre 2004, s'est éteinte Jacqueline, fille de feu François Xavier Jean et de feu Laura Fortin. Elle laisse dans le deuil ses enfants Laval (Ruby), Claude (Gordon), Reynald, Jocelyn (Hélène) et Marcel, ses petits-enfants Valérie, Nathalie, Nicolas, Olivier et Myriam, sa sœur Claire Gagnon, ses belles-sœurs, ses neveux et nièces. La famille recevra les condoléances le mardi 16 novembre de 14 h à 17 h au salon

Alfred Dallaire
MEMORIA
4231, boul. St-Laurent, Montréal
www.memoria.ca 514 277.7778
Une réunion de prières en présence des cendres aura lieu le même jour à 17 h 45 au salon même. Au lieu de fleurs, des dons à la Société Alzheimer seraient appréciés.

CHRÉTIEN (née Côté), Thérèse
1928-2004
À Montréal, le 13 novembre 2004, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Thérèse Côté, épouse de feu M. François Chrétien. Elle laisse dans le deuil ses fils Raymond (Line) et Jacques (Lyne), ses petits-enfants Julie, Louis-Philippe et Marie-Michelle, ses frères et sa sœur ainsi que de nombreux parents et amis. Exposée au complexe funéraire

Alfred Dallaire
MEMORIA
12415, Sherbrooke Est, P.-A.-T.
www.memoria.ca 514 277.7778
le mardi 16 novembre de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Les funérailles auront lieu le mercredi 17 novembre à 11 h en l'église St-Marcel (1630 boul. St-Jean-Baptiste) et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Mercredi salon ouvert à compter de 9 h 30.



DONATO, Maurice
1914-2004
Le 13 novembre 2004, est décédé paisiblement Maurice Donato, mari de feu Rose Prillo et père de feu Jean (Monique Lafontaine). Il laisse dans le deuil sa fille Diane (Jean Daoust), ses petits-enfants Geneviève, Catherine, Sarah, Emmanuelle et Félix ainsi que de nombreux parents et amis. Un merci spécial au personnel de la Résidence Edmond-Laurendeau. La famille recevra les condoléances à l'église La Visitation, 1847, boul. Gouin Est, le mercredi 17 novembre à compter de 10 h. Les funérailles commenceront à 10 h 30. Inhumation au cimetière Notre-Dame-des-Neiges.

LABROSSE, Fernand
1923-2004
À Montréal, le 13 novembre 2004, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Fernand Labrosse, époux de Mme Yvette Desjardins. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Pierre (Nicole), Pierrette et Nicole (Mario), ses petits-enfants Mathieu, Sébastien, Josiane, Geneviève, Simon et Philippe, ses frères et sœurs, beaux-frères, belles-sœurs ainsi que de nombreux parents et amis. Exposé au complexe funéraire

Alfred Dallaire
MEMORIA
12415, Sherbrooke Est, P.-A.-T.
www.memoria.ca 514 277.7778
le mardi 16 novembre de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Les funérailles auront lieu le mercredi 17 novembre à 11 h 30 en l'église St-Octave (1, Place de l'Eglise) et de là au cimetière Repos St-François d'Assise. Mercredi salon ouvert à compter de 10 h.

LA FRANCE, Henri
1914-2004
À Montréal, le 12 novembre 2004, à l'âge de 90 ans et 10 mois, est décédé Henri La France, époux de feu Berthe Geoffron. Il laisse dans le deuil sa compagne Micheline Dubuc, ses enfants Gilles (Michèle Lacasse), Micheline (Jean Royer), Monique, Mi-reille (François Lanctôt), ses petits-enfants Geneviève (Joël et son fils Loïc), Véronique (Jonathan), Julien, Émilie, son arrière-petit-fils Colin, ainsi que plusieurs amis. En plus de son travail à Canadair, il a été journaliste pour différents journaux du quartier Rosemont et s'est toujours impliqué activement dans sa vie de citoyen. Tout au cours de sa vie, il a travaillé à percer les mystères de l'humanité. Ses nombreux écrits (romans, essais, poésie) et conférences en témoignent. La dépouille sera exposée au salon

Alfred Dallaire
MEMORIA
3254, rue Bellechasse, Montréal
www.memoria.ca 514 277.7778
le lundi 15 novembre de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, le mardi 16 novembre le salon sera ouvert dès 9 h. Les funérailles seront célébrées en l'église St-Marc de Rosemont (2602 Beaubien Est, Montréal) le mardi 16 novembre à 11 h, suivies de l'inhumation qui aura lieu au Repos St-François d'Assise, station IV, lot 238.

MAHER, Suzanne
1934-2004
À Montréal, le 10 novembre 2004, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Suzanne Maher, fille de feu Aimé Maher et feu Georgette Buist. Elle laisse dans le deuil ses sœurs Louise (Robert Storey), Françoise et Marie (Jean-Pierre Immarigeon); ses neveux et nièces Charles, Patricia Storey, Ariane, Gabrielle Immarigeon, Frank, Robert, Aimée et Christina et leurs conjoints ainsi que parents et amis. Exposée au complexe:

Alfred Dallaire
MEMORIA
4231, boul. St-Laurent, Montréal
www.memoria.ca 514 277.7778
angle Rachel
stationnement av. Colonial angle Rachel
lundi le 15 novembre 2004 de 19 h à 22 h, mardi à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu mardi le 16 novembre 2004 à 11 h, en l'église St-Jean-Baptiste, 4237 Av. Henri-Julien angle Rachel, à Montréal et de là à l'inhumation à Notre-Dame-des-Neiges. Au lieu de fleurs, des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.



MESSIER, Pierre
1945-2004
À Brébeuf, le 10 novembre, à l'âge de 58 ans, est décédé subitement M. Pierre Messier. Il laisse dans le deuil ses fils Patrick (Sophie Fournier), Marc-André (Jan-yque Larose), Michel (Marie-France Bastien), ses petits-enfants, ses frères Michel, Jean et Paul ainsi que de nombreux amis. La famille accueillera parents et amis au complexe funéraire

St-François d'Assise
URGEL BOURGIE
6700 Beaubien Est, Montréal
de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h le mercredi 17 novembre et, de 9 h à 11 h le jeudi 18 novembre. À 11 h, une liturgie de la Parole en présence des cendres aura lieu à la chapelle du complexe et de là à l'inhumation au terrain familial. Au lieu de fleurs, un don à Opération Enfants Soleil est suggéré.



TITLEY, E. Antoine
1909-2004
À Gatineau, le 12 novembre 2004, à l'âge de 95 ans, est décédé M. E. Antoine Tittley, époux de feu Florida Poisson et le fils de feu Delphus Tittley et de feu Herméline Clermont. Le défunt laisse dans le deuil huit enfants Martine, Gabrielle (Jean-Paul), Pierre (Maggie), Lucille (Bruce), Denise, Michel (Nicole), Jacques (Céline) et Sylvie (Sylvain) ainsi que 17 petits-enfants et 9 arrière-petits-enfants, sa sœur Soeur Maria, Florida, Jeanne d'Arc et Emmanuel, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, parents et ami(e)s. L'ont précédé ses deux garçons André (Jacqueline) et Raymond (Monique), ses frères Georges, René, Josaphat, Philippe et Jean Victor. La dépouille sera exposée à la:

Coopérative funéraire de l'Outaouais
95, boul. Cité des Jeunes
Gatineau, secteur Hull
le mardi 16 novembre de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et mercredi à compter de 9 h. Les funérailles seront célébrées en l'église Notre-Dame de la Guadeloupe, 30 St-Onge, Gatineau, secteur Hull, le mercredi 17 novembre à 11 h. La famille vous invite à envoyer vos dons à la Fondation du CHVO. La famille tient sincèrement à remercier notre chère sœur Denise et Mme Geneviève Wilson qui, par leurs bons soins et leur humanisme, ont su adoucir le départ de notre père.

Pour renseignements: tél: 819-568-2425
Télex: 819-568-2426
Courriel: cfam@cfo

3e ANNIVERSAIRE



GRENIER, Louise
19 avril 1953 - 15 novembre 2001
Nous te redisons notre amour en ce 3e anniversaire de ton départ. Tu nous a donné tant de bonheur! Nous vivons dans la lumière de ton souvenir.
Tes enfants, ta famille

3e ANNIVERSAIRE



PELLAND, Richard
"Ceux que nous avons aimés et que nous avons perdus ne sont plus où ils étaient mais ils sont toujours et partout où nous sommes".
Tu demeures dans nos cœurs et nos prières.
Ta famille

PRIÈRES

MERCI MON DIEU
Dites 9 fois *Je vous salue Marie* par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci Mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. F.R.

LA PRESSE AFFAIRES

Rodrigue Tremblay craint une récession

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Le ministre fédéral des Finances, Ralph Goodale, doit envisager la possibilité d'une récession au Canada l'an prochain dans la mise à jour économique qu'il livrera demain à Ottawa devant un comité des Communes.

C'est ce qu'avance le professeur émérite du Département de sciences économiques de l'Université de Montréal, Rodrigue Tremblay. M. Tremblay reconnaît que les choses vont bien au Canada présentement alors que la machine économique semble fonctionner presque à pleine capacité.

Cependant deux chocs qui se sont produits dans les derniers mois, la hausse du prix du pétrole et la montée très rapide du dollar canadien, devraient ralentir l'économie l'an prochain, et peut-être même, à son avis, entraîner une récession l'automne prochain ou en 2006.

Il soutient que le cycle de la construction a également atteint

son sommet et que les mises en chantier seront moins importantes l'an prochain.

L'économiste estime que le ministre Goodale ainsi que le gouverneur de la Banque du Canada doivent en tenir compte.

M. Tremblay suggère que la Banque du Canada s'assure que le dollar canadien ne dépasse pas le plafond de 85 cents US et que la valeur du dollar soit même ramenée entre 75 et 80 cents US dans les prochains mois.

Cet ex-ministre de l'Industrie et du Commerce dans l'ancien gouvernement de René Lévesque souligne que l'envolée spectaculaire du dollar canadien en une période si courte va nuire aux exportations.

En outre, dit-il, on s'attend à un ralentissement de la croissance aux États-Unis, ce qui affectera également les exportations canadiennes. Selon lui, il est certainement possible que l'an prochain les pressions de récession commencent à apparaître.

La désindustrialisation



FRÉDÉRIC WAGNIÈRE
ANALYSE

Les négociations commerciales mondiales — l'Agenda du développement de Doha — semblent de nouveau être au point mort. Après plusieurs échecs et quelques percées encourageantes, on ne parle plus de l'effort de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour libéraliser davantage les échanges internationaux.

C'était peut-être l'effet de l'incertitude qui entourait les élections américaines, car les négociations ne peuvent guère continuer si le président américain n'obtient pas de nouveau l'autorisation du Congrès de négocier un accord.

Mais c'est aussi possible que ce qui empêche une reprise plus énergique des négociations soit beaucoup plus substantielle et qu'en fin de compte, les pays industrialisés ne soient pas prêts à ouvrir davantage leurs marchés.

Ce qui bloque n'est plus seulement les produits agricoles et les textiles, des domaines où les pays sous-développés ont depuis toujours un avantage à cause des salaires très bas, mais aussi dans les industries plus avancées, notamment l'électronique et l'informatique.

On parle, en effet, de plus en plus de *désindustrialisation*, surtout en Europe. En gros, il s'agit de la disparition graduelle d'industries traditionnelles dans les pays industrialisés.

Un bon exemple sont les problèmes — tantôt financiers, tantôt de surcapacité — de Bombardier, d'Alstom et d'ABB. Et on rejette volontiers le blâme sur les pays émergents qui bénéficient de salaires bas.

Le problème est cependant plus compliqué. Il est certain que l'industrie électro-mécanique dépend de plus en plus de pays comme la Chine, car on y construit actuellement plus de barrages et de voies ferrées qu'en Europe ou en Amérique du Nord. Il est donc normal que la Chine veuille construire le plus possible ces installations et fabriquer ces équipements avec sa propre main-d'oeuvre, plutôt que d'importer à des prix plus élevés d'Europe ou d'Amérique.

Les entreprises concernées ne sont pas perdantes, parce qu'elles peuvent exporter leur technologie qui sera utilisée sous licence. Mais pour en profiter, il faut qu'elles soient conscientes du nouvel état des marchés et que leur activité penche davantage vers le secteur des services, avec le transfert de connaissances et de technologie. L'aspect purement industriel de leur exploitation aura tendance à diminuer.

Cela fait surgir le spectre de la désindustrialisation avec l'envoi de millions d'emplois industriels vers le tiers monde. Le Prix Nobel d'économie Paul Samuelson a notamment dit que la désindustrialisation remet en question le libre-échange. Il doute de l'opinion des économistes qui estiment que l'ouverture des frontières au commerce bénéficie nécessairement à un pays. M. Sa-

muelson ne s'est pas prononcé en faveur du protectionnisme, mais ses propos ne sont pas très encourageants pour ceux qui espèrent mener à bien les négociations de Doha.

La faiblesse de l'argument de M. Samuelson vient du fait que, s'il est avantageux de maintenir des obstacles arbitraires au commerce entre pays, pourquoi ne serait-ce pas aussi le cas à l'intérieur d'un seul pays? Or, un des fondements constitutionnels de pays, tels que les États-Unis et le Canada, et l'objectif principal de l'Union européenne depuis 50 ans est justement l'élimination de ces obstacles.

Tous les pays ont toujours cherché à manipuler les règlements et les conditions des marchés pour en tirer un avantage commercial.

C'est le cas des États-Unis, de l'Union européenne, du Japon, du Canada et de tous les autres pays industrialisés avec leurs systèmes de subventions et de protectionnisme agricole.

La Chine a réussi à s'industrialiser grâce, en partie, au maintien de salaires très bas et d'un taux artificiellement bas de sa monnaie, ce que d'aucuns prétendent mène à la désindustrialisation de l'Europe et de l'Amérique du Nord.

Contrairement à ce que semble penser M. Samuelson, ce n'est pas en se protégeant contre les abus des autres que l'on arrive à une solution, mais en éliminant les abus, tant les siens que ceux des autres. La désindustrialisation est donc un argument en faveur des négociations de l'OMC et non une raison de s'y opposer.

Un des pays qui craint le plus la désindustrialisation est la France, qui multiplie les efforts pour renforcer des industries, telles que l'électro-mécanique, les produits pharmaceutiques et l'informatique, qu'elle estime essentielle à son essor économique et à celui de l'Europe. L'attitude de la France est courageuse mais erronée. Elle considère que le problème est du domaine public et, donc, susceptible d'être géré par le gouvernement ou par l'Union européenne, alors qu'il s'agit de la gestion des entreprises.

La transformation industrielle se fait à l'intérieur des entreprises et non dans le cadre de la concurrence internationale.

Dans une économie avancée, le nombre des employés dans l'industrie qui travaillent dans la conception et dans le traitement de l'information croît sans cesse, alors que les travailleurs qui transforment les matériaux deviennent de moins en moins nombreux. La désindustrialisation fait partie de l'évolution des entreprises, parce qu'elle leur ouvre de nouvelles perspectives et qu'elle ne les menace pas, pour autant qu'elles sachent s'y préparer.

Il ne faut donc pas s'opposer à la désindustrialisation, mais savoir la gérer. En s'obstinant à vouloir garder des industries dont l'avenir est ailleurs, on encourage les jeunes à s'engager dans des métiers et des professions qui n'ont pas d'avenir. On encourage aussi des communautés à soutenir financièrement des entreprises qui sont, tôt ou tard, vouées à la disparition.

Le problème des subventions et du protectionnisme agricoles ont déjà ridiculisé les efforts de l'OMC pour encourager le développement économique mondial.

Il ne faudrait pas que le faux problème de la désindustrialisation mette fin à tout espoir d'établir des règles équitables pour le commerce international.

50
ANS
1954 - 2004

En 1954, John Templeton plantait une semence.

Cette semence allait devenir la racine d'un changement important. John Templeton venait ainsi de vitaliser toute une industrie financière en rendant les stratégies de placement soigneusement choisies et diversifiées accessibles à tous les investisseurs, et non aux seuls biens nantis. Le niveau d'enrichissement de ces investisseurs augmenta, leur donnant ainsi de solides assises financières sur lesquelles bâtir leur avenir et celui de leurs enfants.

Aujourd'hui, Templeton n'est qu'un élément de Placements Franklin Templeton. Grâce à nos spécialistes, qui scrutent les marchés partout dans le monde, nous offrons à nos clients une perspective qui leur permet de profiter des meilleures occasions de placement. Cette approche, combinée à notre gamme unique de styles de gestion des placements et à la discipline de nos gestionnaires financiers contribue à aider les investisseurs de Franklin Templeton à réaliser leurs rêves.

Une grande partie de cette réflexion devait commencer le 29 novembre 1954. Lorsqu'un visionnaire du nom de John Templeton décida qu'il était possible que chacun devienne propriétaire d'une parcelle d'avenir.

www.franklintempleton.ca

< NOTRE PERSPECTIVE. VOTRE AVENIR.^{MD} >

